

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

Faculté des sciences Economiques, Commerciales et des sciences de Gestion

Département des sciences de Gestion

# Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de master en Sciences de Gestion

Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat

## **SOUS LE THÈME**

*L'impact de la concentration spatiale des entreprises sur la dynamique territoriale :*

*Cas de la Zone d'Activité TAHARACHT.*

**Présenté par :**

LAHLOU Dalila

NOUI Ghania

**Membres du jury :**

Mme. HADOU

Mme. MAKHMOUKH

**Sous la direction de :**

Mme. TRAKI Dalila

JUIN 2017

## *Remerciements*

*Au terme de ce travail, nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères, tout d'abord au bon dieu pour la patience et le courage qu'il nous a offert tout au long de nos études.*

*Nous tenons particulièrement à remercier notre promotrice Mme TRAKI, qui a accepté de nous encadrer, orienter donner les plus amples conseils précieux, qui nous ont permis le bon déroulement du travail.*

*Nous remercions également les membres du jury qui ont accepté d'examiner notre travail.*

*Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail et à mettre à notre disposition toutes les informations nécessaires.*

## *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail à mes chers parents qui ont tout fait pour me voir réussir.*

*À mes frères, ma chère sœur Sonia.*

*À mon mari ALAOUA Mohand Tayeb et à toute sa famille*

*À tous mes amis*

*Noui Ghania*

## *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail :*

*A mes chers parents qui m'ont fait connaître les portes du savoir, qui m'ont encouragé et soutenu tout au long de ma vie et durant mon cursus, auquel je dois tous mon respect, que je ne remerciais jamais assez pour leurs sacrifices. Que dieu les protège.*

*A mes deux amours Lyes et Lina.*

*A la mémoire de mon cher grand père que j'ai souhaité compté parmi nous aujourd'hui « que dieu l'accueille dans son vaste paradis »*

*A mes chers grands parents.*

*A mes adorables tantes et oncles.*

*A mes chers cousins et cousines : Fatima, Nabila, Linda, Nadjib, Celia, Hanane, Katia, Adel ...*

*A toutes mes amies : Didou, Fatima, Katia, Wiza, Sonia, Ghania, Sylvia, Sonia, Hayet, Yasmina ...*

*DALILA*



# LISTE DES TABLEAUX

## *Liste des tableaux*

**Tableau N°1.3 :** Estimation de l'emploi

**Tableau N°2.3 :** Répartition des investissements par secteur juridique

**Tableau N°3.3 :** Evolution annuelle de l'industrie

**Tableau N°4.3 :** Evolution démographique

**Tableau N°5.3 :** Informations sur l'enquête de terrain

**Tableau N° 6.3 :** Informations concernant les entreprises enquêtées (forme juridique, secteur d'activité, catégorie).

**Tableau N°7.3 :** Répartition des entreprises selon leurs années d'entrée en activité.

**Tableau N°8.3 :** Répartition des entreprises selon leurs secteurs d'activités

**Tableau N°9.3 :** Répartition des entreprises enquêtées selon le chiffre d'affaire

**Tableau N°10.3 :** Répartition des entreprises selon les facteurs de localisation

**Tableau N°11.3:** Avez-vous des relations avec les entreprises qui se localisent sur cette zone d'activité ?

**Tableau N°12.3 :** Est-ce que la concentration d'entreprises dans cette zone offre la disponibilité d'un marché attractif pour d'autres investisseurs ?

**Tableau N°13.3 :** Pensez-vous que la concentration des entreprises dans cette zone aide à améliorer le niveau de vie ?



# LISTE DES GRAPHIQUES

## *Liste des graphiques*

**Graphique N°1.3 :** La forme juridique des entreprises enquêtées.

**Graphique N°2.3 :** La taille des entreprises enquêtées.

**Graphique N°3.3 :** L'étendue du marché des entreprises enquêtées.

**Graphique N°4.3 :** Les entreprises subventionnées par l'Etat d'après les résultats de l'enquête.

**Graphique N°5.3 :** Niveau de concurrence des entreprises enquêtées.

**Graphique N°6.3 :** Les avantages de la zone d'activité pour les entreprises enquêtées.

**Graphique N°7.3 :** Les caractéristiques du territoire pour les entreprises enquêtées.

**Graphique N°8.3:** Est-ce que la concentration dans cette zone vous a aidé à améliorer et motiver votre entreprise ?

**Graphique N° 9.3:** Est-ce que la concentration des entreprises dans cette zone aide d'une manière ou d'une autre à l'utilisation et à l'amélioration de TIC ?

**Graphique N°10.3 :** Est-ce que vous bénéficiez des externalités positives dans cette zone ?

## *Sommaire*

<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 : Concept et modalités de la concentration des entreprises.....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Section 1 : Natures et modalités de la concentration d'entreprise.....</b>	<b>4</b>
1. Définition de la concentration des entreprises.....	4
2. Les objectifs de la concentration des entreprises.....	5
3. Les avantages et les limites de la concentration des entreprises.....	7
<b>Section2 : Aspect théorique de la concentration des entreprises.....</b>	<b>9</b>
1. Analyse de la concentration des entreprises.....	10
2. Les forces de la concentration des entreprises.....	14
3. Les facteurs du choix de localisation des entreprises.....	16
<b>Conclusion.....</b>	<b>18</b>
<b>Chapitre 2 : Aperçu théorique sur la dynamique territoriale.....</b>	<b>19</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>19</b>
<b>Section 1 : Les différents modèles du territoire.....</b>	<b>19</b>
1. L'émergence et définition du concept territoire.....	19
2. Les fondements conceptuels du territoire.....	20
3. Les modèles territoriaux de la localisation.....	26
<b>Section 2 : La dynamique territoriale.....</b>	<b>28</b>
1. Le Système Productif Local.....	28
2. Le phénomène d'agglomération.....	31
3. La théorie de Cluster.....	34
<b>Conclusion.....</b>	<b>36</b>

**Chapitre 3 : Impact de la concentration des entreprises sur la dynamique territoriale.....37**

**Introduction.....37**

**Section 1 : La dynamique territoriale dans la wilaya de Bejaia.....37**

1. Présentation de la wilaya de Bejaia.....37
2. Présentation de la commune d'Akbou.....40
3. La présentation de la zone d'activité Taharacht.....41

**Section 02 : L'impact de la concentration des entreprises sur la dynamique territoriale.....42**

1. Présentation de l'enquête du terrain.....42
2. Analyse des résultats de l'enquête.....44

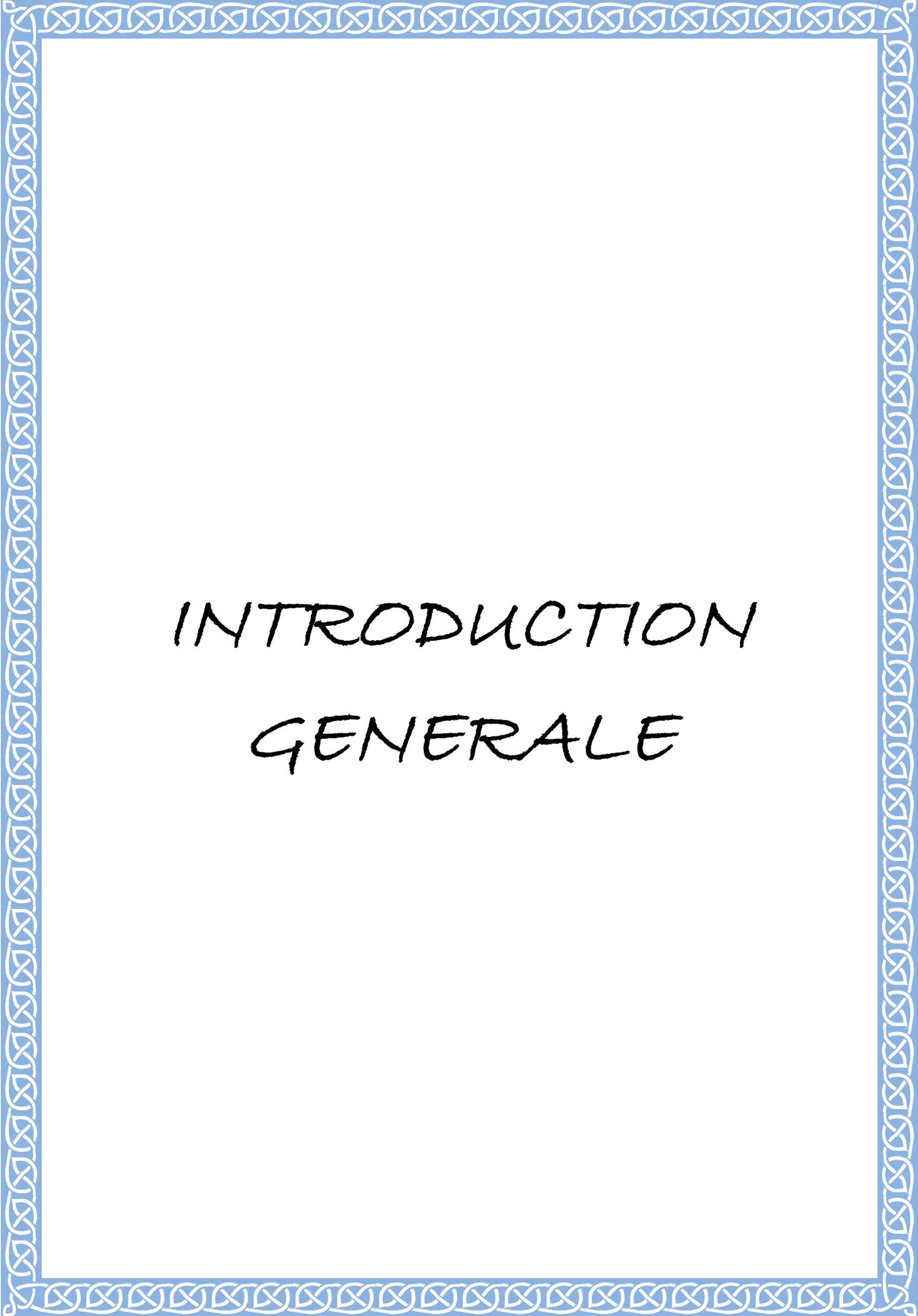
**Conclusion.....59**

**Conclusion Générale.....60**

**Bibliographie**

**Annexes**

**Table des matières**



INTRODUCTION  
GENERALE

### **Introduction générale**

Dans le contexte actuel de la mondialisation de l'activité économique et des entreprises, favorisée par des facteurs tant économiques, technologiques que politiques, constitue une des tendances les plus importantes de l'économie mondiale. Elle a connu une évolution rapide à partir des années 80, on a assisté à un mouvement d'internationalisation qui concerne non seulement les marchandises, mais aussi les entreprises. Parallèlement à cette transition, on a assisté à l'apparition du territoire qui est passé à un stade où il n'est plus considéré comme un simple support de facteurs de localisation mais comme un acteur possédant des modes d'organisation spécifiques que les entreprises intègrent dans leurs stratégies de localisation. Suite à ces mutations, les territoires se livrent à une concurrence de plus en plus vive pour attirer les entreprises.

Le développement économique d'un territoire repose sur la dynamique de son tissu d'entreprise, ce dernier dépend de ce que le territoire peut offrir comme avantage comparatif. Cependant tous les territoires ne se valent pas, leur facteur d'attractivité varie dans le temps et selon leur spécificités. Ces facteurs sont, notamment pris en compte par les entreprises lors de l'implantation géographique de leurs activités pour bénéficier des externalités positives.

À l'indépendance, l'Algérie s'est engagée dans un vaste mouvement de développement, la stratégie algérienne de développement économique s'est matérialisée dans la stratégie des industries industrialisantes.

Le choix de la localisation des activités économiques joue un rôle dans les stratégies des firmes, elles sont à la recherche de la main d'œuvre qualifiée, d'un marché potentiel mais aussi d'infrastructure, d'une bonne accessibilité, réduire ses coûts de productions, maximiser son profit : d'une implantation optimale.

La concentration spatiale des entreprises, constitue l'une des stratégies de croissance externe adoptée par la plupart des entreprises, elle améliore la compétitivité de prix et elle participe à l'amélioration de la compétitivité hors prix (structurelle).

La répartition de la population et les activités sont profondément déséquilibrées entre les différentes régions. Le nord du pays recèle la quasi-totalité du peuplement et endure une structure urbaine anarchique et mal conçue.

La concentration de l'activité industrielle au niveau du littoral d'Algérie a fait de Bejaia un important pôle d'attractivité pour les investisseurs, caractérisés par un nombre important de zones industrielles réparties sur les différentes communes.

La concentration de ces entreprises industrielles sur un territoire donné permet de réaliser des activités qui valoriseront ce dernier, par l'amélioration des conditions de vie.

Pour bien arriver à approfondir et à éclairer les points introduits ci-dessus nous avons choisi un thème qui s'intitule : l'impact de la concentration des entreprises sur la dynamique territoriale. Nous avons choisi la zone d'activité TAHARACHT parce qu'elle possède un certain nombre de caractéristiques qui la rend intéressante à étudier en traduisant les facteurs clés de notre recherche. Ce lien entre le regroupement des activités et la dynamique territoriale nous amène à la question principale suivante:

***Quel est l'impact de la concentration spatiale des entreprises sur la dynamique territoriale dans le cas de la zone d'activité TAHARACHT, AKBOU ?***

De cette problématique déroule un certain nombre de sous questions qui doivent être posé :

- Quelles sont les relations qui existent entre les différentes entreprises concentrées sur le même territoire ?
- Quels sont les facteurs de localisations des activités industrielles sur le territoire ?
- Quel est l'atout que possède la zone industrielle TAHARACHT pour la wilaya de Bejaia ?

Pour répondre à la problématique ci-dessus deux hypothèses guideront notre recherche et nous tenterons de les vérifier tout au long de ce travail à savoir :

➤ La concentration des entreprises au niveau de la zone TAHARACHT peut bénéficier des externalités positives.

➤ Les effets de la concentration au niveau de la zone TAHARACHT sont favorables pour la dynamique territoriale de la région.

La démarche méthodologique que nous avons suivie afin de répondre aux questions posées et de vérifier les hypothèses hypothéquées, est une démarche hypothético-déductive (allant d'un système d'hypothèses pour déduire des conséquences logiques qui seront ensuite confrontées abus faits) basée sur :

Une recherche bibliographique qui s'articule autour des concepts clés liés à notre sujet afin de comprendre son fonctionnement, la consultation d'ouvrages, revues, mémoires et sites internet ; ce qui nous permettra de bien cerner le sujet en abordant ses aspects les plus essentiels.

Ensuite, nous recueillerons des données auprès des organismes (DPSB, CNAS, ...), et à travers une enquête sur le terrain à travers un questionnaire. Il sera réalisé sur un échantillon composé de 25 entreprises localisées dans la zone industrielle de TAHARACHT.

La démarche étant arrêtée, notre travail sera organisé, très conventionnellement, en trois chapitres :

Le premier sera l'occasion de faire une revue littérature économique sur les concepts et modalités de la concentration des entreprises, scindée en deux sections : la première sera consacrée à la nature et modalité de la concentration des entreprises et dans la deuxième nous rappellerons les aspects théoriques de cette dernière.

Le deuxième chapitre fera l'objet d'un retour et/ou approfondissement de quelques concepts définis dans la littérature concernant la dynamique territoriale. Dans la première section, nous nous questionnons sur les différents modèles du territoire, et nous nous consacrons la deuxième à l'étude de la dynamique territoriale.

Après avoir fait un tour d'horizon théorique aussi exhaustif que possible sur le phénomène de la concentration des entreprises, et vu le choix d'étudier la zone d'activité de TAHARACHT, le troisième chapitre est dédié à l'impact de la concentration des entreprises sur la dynamique territoriale. Nous présenterons, en premier lieu la wilaya de Bejaia, la commune d'AKBOU et la zone d'activité TAHARACHT, et en deuxième lieu la présentation de l'enquête sur le terrain et l'analyse des résultats obtenus après dépouillement et traitements des questionnaires.

Au terme de ce travail, le problème posé trouvera une réponse par la confirmation ou rejet des hypothèses.



# CHAPITRE 1 :

LE MOUVEMENT DE LA  
CONCENTRATION DES  
ENTREPRISES

**Chapitre 1 : Concepts et modalités de la concentration des entreprises**

**Introduction**

Avec l'accélération de la mondialisation, caractérisée par l'évolution rapide des technologies, le choix d'implantation d'une entreprise sur un territoire donné est très important pour la survie et la compétitivité d'une entreprise. Il s'agit de savoir la planter dans un territoire fertile, c'est pour cette raison que l'une des préoccupations majeures des entrepreneurs est de trouver les meilleurs emplacements possibles.

Ce chapitre est segmenté en deux sections, la première interprète la nature et modalités de la concentration d'entreprise, et la deuxième interprète l'aspect théorique de la concentration des entreprises.

**Section 1 : Natures et modalités de la concentration d'entreprise**

La concentration des entreprises pousse les acteurs économiques à se rapprocher les uns des autres. Autrement dit, elle vise à rassembler, à densifier sur un espace des activités et des acteurs économiques.

**1. Définition de la concentration des entreprises**

- « Concentration est une démarche par laquelle une entreprise regroupe autour d'un même centre des éléments internes ou externes préalablement dispersés. La concentration a pour but de regrouper des forces, ou des activités afin d'obtenir plus de pouvoir ou plus de cohérence. La concentration industrielle peut se situer sur un plan horizontal (regroupement d'entreprises fabriquant des produits ou des services identiques) ou vertical (regroupement d'entreprises situées en amont ou en aval) ; dans ce second cas on parle aussi d'intégration. Lorsque la concentration est à la fois horizontale et verticale on parle de démarche conglomérale et de diversification. La sous-traitance de spécialité est une forme de quasi-intégration (car les entreprises partenaires demeurent indépendantes)»<sup>1</sup>.
- « Le mouvement de concentration est un phénomène complexe et multiforme qui peut être appréhendé sous des angles variés. Les causes peuvent être d'ordre technique (rationalisation de moyen de production de l'intégration) ou encore tenir à des motivations financières qui paraissent prépondérantes dans la constitution de grands groupes. Au plan

---

<sup>1</sup>Henri MAHE de BOISLANDELLE, Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concepts et outils, Economica, page 80.

juridique les modalités sont multiples, puisqu'elles vont d'un simple accord dans un domaine limité à la fusion pure et simple, en passant par la prise de participation »<sup>2</sup>.

- « Aujourd'hui, la concentration est synonyme d'une plus grande ouverture sur l'extérieur, d'une plus forte intensité capitaliste, d'un effort de recherche plus important et d'une meilleure qualification des salariés. En bref, la concentration dynamise les performances industrielles. Certes, les groupes de secteurs les plus concentrés dégagent les marges les plus élevées. Mais rentes de situation sont doublement limitées. D'une part, elles sont attractives et favorisent ainsi une certaine déconcentration. D'autre part, l'internationalisation des marchés inhérents au processus de concentration tend à les réduire »<sup>3</sup>.

## 2. Les objectifs de la concentration des entreprises

La concentration des entreprises détient plusieurs objectifs, dont les déterminants de la localisation des industries est une de ces cibles.

### 2.1. Les principaux déterminants de la localisation des industries

#### Rendements d'échelles, accès aux ressources et coûts de transports

L'abaissement des coûts moyens de production liés à l'exploitation de rendements d'échelle en présence d'indivisibilités incitent les industries à développer leurs activités à partir d'un petit nombre de lieux de production. Dans les industries de base où les coûts fixes sont élevés, la localisation des établissements est fortement influencée par la disponibilité des matières premières (minerais charbon, produits de carrières) alors que dans d'autres industries, le choix de l'implantation peut résulter d'aléas historiques qui conduisent à un moment donné, à centrer certaines régions autour d'une activité principale (cf. l'exemple présenté par Krugman 1991 sur la concentration de l'industrie de tapis à Dalton en Géorgie). Plus généralement, les enseignements des nouvelles théories de l'organisation industrielle appliqués à l'économie de la localisation suggèrent que la diminution tendancielle des coûts de transports a pour effet d'amplifier la polarisation des activités.

En effet, alors que des coûts de transports élevés confèrent aux entreprises un pouvoir de marché local, la baisse des frais de transports provoque un décloisonnement des marchés

---

<sup>2</sup>Gorgé Jean-Pierre, Tandé Arlette. Concentration d'entreprise : ralentissement en 1973. In : Economie et statistiques, N°58, Juillet-Aout 1974. PP.49-60.

<sup>3</sup>Amar Michel, Grépon Bruno. Les deux visages de la concentration industrielle : efficacité et rente de situation. In : Economie et statistique, N° 229, Février 1990. Dossier : comportements d'entreprise ; stratégies de groupes / les écarts sectoriels de coûts salariaux dans six pays de l'OCDE. PP.5-19.

qui a accentué la pression de la concurrence et conduit les entreprises à reconstituer leur pouvoir de marchés par le biais de la différenciation des produits. Dès lors que les biens ne sont plus homogène, la proximité des concurrents est moins redoutée et l'accessibilité à une clientèle nombreuse devient le déterminant principale de la localisation (Krugman, 1991 b ; Fujita Thisse ,1991). Les villes et les nœuds des réseaux de transport, croisement de multiples itinéraires, devient alors des emplacements convoités par l'ensemble des entreprises, ce qui conduit à accentuer la constitution de pôles d'activités (cf.jayet-Puing-Thisse 1996 pour une revue de cette littérature)<sup>4</sup>.

### 2.2. D'autres objectifs de la concentration des entreprises

- **Augmenté ses parts de marchés** : pour avoir une position dominante sur le marché cela lui permettra d'imposer ses produits et ses prix
- **Diminuer ses couts de production** : en supprimant les services qui sont en doubles emploi (bureau de recherche, de comptabilité) et en réalisant des économies d'échelle par l'augmentation de la taille de la production (rabais sur les fournitures, meilleure utilisation des équipements). Une économie d'échelle correspond à une réduction des couts moyens de production résultent une hausse de volume de la quantité produite.
- **Obtenir un profit certain** : en ne mettant pas ces œufs dans le même panier, les profits d'un secteur pourront compenser les pertes d'un autre secteur.
- **Adopter une gestion de portefeuille** : le groupe utilise les profits de ses activités pour acheter des (activités vedettes) qui sont attirantes en forte croissance et revend les activités (point mort) en déclin ou les (activités dilemmes) pour lesquelles il ne peut espérer être un leader.
- **Les effets de synergie** : la combinaison de deux ou plusieurs activités permet d'obtenir une meilleure performance que la simple addition de ses activités.
- **Les effets d'expérience** : l'acquisition d'un savoir-faire, une plus grande rapidité d'exécution, la diminution de gaspillage
- **La taille critique** : par la croissance d'entreprise atteint une taille dit critique qui lui permet de franchir des barrières à l'entrée des marchés. cette taille critique se manifeste par la possibilité d'atteindre de hauts niveaux de dépenses en matière de recherche, développement de publicités. Cette taille critique est très variable selon les secteurs d'activités parallèlement, l'entreprise augmente son poids économique et financier. son

---

<sup>4</sup> Manuel Françoise, Sedillot Beatrice. La concentration géographique des industries Française. In Economie et prévisions, n°131, 1997-5. PP25-45.

pouvoir de négociations avec les fournisseurs, les distributeurs et les établissements de financements, ce qui lui permet d'obtenir des conditions d'achat de financements et des ventes plus favorable.

### **3. Les avantages et les limites de la concentration des entreprises**

Les concentrations des entreprises suscitent bien des questions dans la pensée des chercheurs économiques, sont-elles hasardeuses ou bien au contraire sont-elles nécessaires pour assurer la croissance, la compétitivité et le bien être des consommateurs ?

Certains auteurs n'hésitent pas à vanter les mérites des concentrations, tant pour les entreprises elles même qui vont venir accroître l'économie générale, que pour les consommateurs :

#### **3.1. Pour les entreprises**

La concentration des entreprises (ou conglomérats) favorise la croissance : en effet, d'un point de vue de l'économie de l'entreprise, On assiste à une diminution du coût moyen de production, car on produit plus pour un même coût en moyenne : ainsi on assiste à des rendements d'échelle (les frais fixes permettent d'économiser les doublons, un serveur IT, une seule secrétaire, un seul responsable des ressources humaines etc....).

Certain note que la taille de la structure peut générer des effets positifs sur l'entreprise concentrée. C'est-à-dire qu'une taille plus importante permet de réaliser des projets plus grands, de lever des fonds beaucoup plus importants auprès des banques avec un capital supplémentaire qu'offrait une fusion.

Elle va également bénéficier d'une plus grande visibilité et de meilleurs atouts marketing car la taille et la reconnaissance de l'entreprise dans le monde de la concurrence et des affaires vont de pair.

Elle va également engendrer des intérêts et attraits des actionnaires qui voient la valeur de leurs actions investies dans l'entreprise rehaussées, non seulement pendant mais également après l'opération de rachat, ce qui à long terme va consolider la position financière de l'entreprise.

### **3.2. Pour les consommateurs**

En effet, selon l'étude du professeur Bonvallet. Les concentrations d'entreprises permettent de réaliser des gains de productivité car les coûts de production unitaires ont tendance à diminuer en fonction des quantités produites, compte tenu de la diminution de la part des coûts fixes dans le coût total. Les concentrations d'entreprises représentent un moyen de réaliser ainsi des économies d'échelle. De plus outre les économies d'échelle, il existe des effets d'expérience également favorables aux gains de productivité<sup>5</sup>. La main d'œuvre et l'organisation des entreprises accumulent, au fil du temps et des quantités produites, des savoir-faire qui les rendent plus productives ainsi, le regroupement d'entreprises additionne ces savoir-faire.

Par ailleurs, la réduction des coûts améliore théoriquement le bien-être de toute la population : en effet, en situation de concurrence la réduction des coûts est en général répercutée par une baisse des prix qui profite à l'ensemble des consommateurs et qui améliore donc le bien-être général, et cette même baisse des coûts, peut également permettre d'améliorer les revenus des salariés de l'entreprise, des actionnaires, et des prêteurs de capital. Grâce au profit dégagé, elle est aussi favorable au développement des investissements, notamment dans la recherche développement, ce qui contribue à de nouvelles augmentations de productivité<sup>5</sup>.

En effet, des entreprises trop puissantes, issues de concentrations, sont susceptibles d'exercer une pression importante sur le pouvoir politique.

De plus, dans l'hypothèse d'une absence de concurrence effective sur un marché en raison du nombre important de concentrations d'entreprises, la confrontation d'une offre concentrée avec une demande éclatée peut avoir pour conséquences l'absence de choix réel pour les consommateurs et l'élévation importante du prix. En outre, les marchés oligopolistiques favorisent les ententes ou, du moins, d'implicites « pactes de non-agression ». L'accès de nouveaux opérateurs sur le marché s'avère enfin plus difficile et plus précaire, excepté dans les périodes d'intenses innovations technologiques.

---

<sup>5</sup> (M) Maier « Contrôle national et international des concentrations » Fondation Robert Schumann n°100 du 21 Juillet 2003.

Certains auteurs, tel que Schumpeter, pense qu'il peut y avoir à long terme, un risque de stagnation : il développe l'idée que les grandes firmes où règnent les administrateurs et non plus les entrepreneurs vont étouffer l'innovation bloquant à terme la dynamique de la croissance. Réapparaît ici la thèse stagnationniste, avec l'épuisement de l'innovation, le profit (la récompense de l'entrepreneur) disparaît, les occasions d'investissement également, la croissance s'arrête.

Quant à Galbraith, il décrit des firmes qui dominent le marché au lieu de subir sa loi (le concept de "filière inversée"). Les grandes firmes sont des organisations rationnelles qui utilisent la planification comme mode régulation. Le consommateur se voit imposer ses besoins, pour réduire les risques, les firmes s'entendent pour se partager les marchés et fixer les prix.

Dans ces organisations complexes, le pouvoir devient anonyme, transféré aux managers salariés qui forment ce que Galbraith appelle la « technostucture » dont la logique est une logique de conservation et de développement du pouvoir plus qu'une logique de maximisation du profit. Le profit demeure cependant essentiel au maintien en place des managers salariés, il légitime leur gestion, contente leurs actionnaires, permet l'investissement et la croissance externe. Toujours selon ses propos, l'innovation est menacée car elle représente le risque dans l'organisation, le pouvoir économique confisqué par les technocrates menace la démocratie et la satisfaction réelle des consommateurs.

L'auteur appelle de ses vœux le développement de contrepouvoirs forts issus de la société civile (pouvoir compensateur des syndicats, des organisations de consommateur par exemple) pour limiter la toute-puissance des grandes firmes industrielles et de leurs dirigeants. L'appel à l'Etat n'est pas exclu par Galbraith en cas d'insuffisance des pouvoirs compensateurs privés.

### **Section2 : Aspect théorique de la concentration des entreprises**

Cette section va être consacrée pour l'analyse de la concentration des entreprises, ses forces et les facteurs de localisation des firmes.

## **1. Analyse de la concentration des entreprises**

La recherche de l'optimalité constitue l'objectif des modèles de localisation des activités économiques. Ceux-ci mettent l'accent sur des paramètres géographiques, et économiques dans leurs champs d'investigation afin d'éclairer la formation des agglomérations, et font ainsi des catégories de facteurs de localisation d'entreprises.

Les théories présentées ci-dessous sont anciennes et reflètent une vision simplifiée de la réalité mais elles représentent l'origine de l'étude de l'organisation spatiale de la production et, constituent encore une référence dans l'étude de l'émergence de regroupement d'entreprises au sein d'un même lieu.

### **1.1. Théorie de la localisation**

La théorie de localisation agricole fondée par Von Thünen, et la localisation industrielle fondée par Alfred Weber.

#### **1.1.1. Von Thünen : la localisation agricole**

La théorie de la localisation est constituée par un ensemble de propositions qui fournissent un exposé et une explication systématique de l'organisation spatiale de l'activité économique exercée par les firmes et les ménages.

La théorie de localisation est un calcul économique qui se préoccupe de localisation optimale à l'égard des considérations exclusives de coût de transport et de l'utilisation d'un site.

« Johann Einrich Von Thünen est considéré comme le père fondateur des théories de la localisation. Il est le premier à proposer, en 1826 dans un ouvrage intitulé : *der isolietre staat in beziehung auf landwirtschaft und nationalokonomie* »<sup>6</sup>. Il démontre à travers une étude faite sur ces domaines agricoles, comment se répartissent les activités agricoles autour d'une ville.

Son modèle est très utile là où se trouve que la distance a un rôle important avec l'activité qui se trouve en relation avec son entourage. Ce modèle peut être prêt pour les analyses des choix de localisation urbaine, en remplaçant les différents produits agricoles par

---

<sup>6</sup>BEDJGUELEL Fatsah, essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaia, université de Bejaia, 31 Janvier 2007, page 7.

les différentes activités urbaines et les marchés par un pôle central dominant de la ville, afin d'expliquer la réduction de la densité des concentrations urbaines.

### **1.1.2. Alfred Weber 1909 : la localisation industrielle**

Un siècle après la formulation de modèle de localisation agricole, un autre modèle dit « industriel » naît aux cours de la révolution industrielle. Le père fondateur est l'économiste allemand Alfred Weber, dont son ouvrage « *Über der Standort der Industrie* », publié en 1909. Weber tente d'expliquer le phénomène d'agglomération des entreprises industrielles en dégagant trois principaux facteurs de localisation. L'objectif est de déterminer la localisation optimale d'une entreprise en sélectionnant le facteur le plus déterminant dans le choix de la localisation<sup>7</sup>.

Il considère une entreprise isolée et s'efforce de dégager sa localisation optimale, tout en fixant d'abord les hypothèses de l'univers dans lequel les décisions de localisation se prennent:

- 1- Une plaine homogène sans accident géographique.
- 2- L'emplacement des intrants matériels est connu.
- 3- Le lieu du marché est connu.
- 4- La demande est parfaitement élastique.
- 5- Les coûts de transport sont une fonction linéaire à la distance.
- 6- Les coûts de mains-d'œuvre sont donnés ils ne varient pas d'un endroit à l'autre.
- 7- Les technologies (donc les fonctions de production) sont connues et fixes.

A partir de ces hypothèse et en étudiant les divers éléments pouvant influencer le choix de l'implantation de l'entreprise, il distingue 3 facteurs principaux sur lesquels il constitue sa théorie, à savoir:

- Le point minimum des frais de transport qui sont les coûts de transport des intrants depuis les ressources d'approvisionnement nécessaire pour amener les matières premières sur le lieu de production et ceux pour livrer les produits finis jusqu'aux marché.
- La distorsion du travail qui résulte de la différence dans les coûts de la main-d'œuvre.

---

<sup>7</sup> DJEMAI Sabrina, essai d'analyse des facteurs déterminant la localisation des PME cas de la wilaya de Jijel, université de Bejaia, 2010, page 27.

- Le jeu des forces agglomératives et désagglomératives qui résulte du regroupement d'entreprise dans un espace restreint.

## **1.2. Théorie des places centrales**

Théorie des lieux centraux fondée par Walter Christaller, et la théorie des aires de marché fondée par August Losch

### **1.2.1. Walter Christaller 1933 : la théorie des lieux centraux**

A partir de l'étude des villes de l'Allemagne du Sud, Walter Christaller élabore, en 1933, la théorie des places centrales. Elle consiste en une organisation de l'espace selon un critère hiérarchique des centres urbains. Les places centrales sont organisées selon un cadre hexagonal et cela en considérant que chaque agglomération (ville) est un fournisseur de biens et services tertiaires à son hinterland. Le type de produit va déterminer l'importance du centre et l'étendue de la zone de desserte car, pour rentabiliser un certain type de produit comme les produits de luxe, une certaine taille de la population est nécessaire. Le résultat est, une hiérarchie des villes fondées sur leurs activités tertiaires. Cette théorie explique la taille, le nombre et surtout la distribution des villes. Elle revêt, elle aussi, un caractère statistique en se focalisant sur l'étude de l'espace géographique et de l'équilibre spatial à un point particulier du temps car à chaque optimum de l'échelle de production correspond une demande répartie dans l'espace homogène<sup>8</sup>.

### **1.2.2. Les travaux d'Auguste LOSCH**

Dans la théorie des aires de marché, August LOSCH a présenté en 1940 une formalisation micro-économique de la théorie des places centrales. son idée est de déterminer la répartition spatiale des marchés entre les entreprises, dont la localisation est donnée. Pour ce faire, il pose un certain nombre d'hypothèses simplificatrices<sup>9</sup> :

- Le marché est de concurrence pure et parfaite.
- L'isotropie de l'espace suppose la possibilité de déplacement dans toutes les directions.
- Les prix et la localisation des entreprises sont supposés donnés.

<sup>8</sup> ZOUAOU Nabila, Dynamique productive des PME : Logique d'agglomération ou de spécialisation. Cas de la Zone d'activité de TAHARACHT, université de Bejaia, Janvier 2010, page 11.

<sup>9</sup> BEDJGUELEL Fatsah, page 20.

LOSCH suppose que l'aire d'écoulement de la production d'une entreprise dépend étroitement de la demande. Cette dernière est fonction du prix de départ de l'entreprise auquel s'ajoutent les coûts de transport. Ainsi, en un lieu éloigné de l'entreprise le prix de vente sera :  
 $P = P_0 + rd$  ou :

P : est le prix de vente dans le lieu éloigné de l'entreprise.

$P_0$  : est le prix de vente à l'entreprise.

r : est le coût unitaire de transport.

d : est la distance du lieu de vente au lieu de production.

### **1.3. L'approche de la nouvelle économie géographique**

Depuis très longtemps, les activités économiques sont inégalement réparties entre les pays et leurs territoires. Ainsi certaines zones géographiques parviennent à concentrer l'essentiel de l'activité, de façon à former un vaste tissu industriel, au détriment d'autres.

Il a fallu attendre la fin des années 70 et le début des années 80, pour que ce phénomène suscite l'intérêt des économistes, sous l'appellation d'« économie géographique », dont le fondateur est Paul KRUGMAN. A partir des années 90, on a assisté au développement de cette discipline, sous l'appellation de la « nouvelle économie géographique ». En couplant l'économie régionale avec une théorie du commerce, ayant comme objectif principal de répondre à une question cruciale de la localisation industrielle : « Pourquoi et comment l'industrie se concentre en quelques régions, laissant les autres relativement sous développées ? »<sup>10</sup>.

Cette théorie suppose que sous les conditions de concurrence pure et parfaite et de l'immobilité des facteurs de production, les nations se spécialisent dans la production dans laquelle elles disposent d'un avantage comparatif en terme de dotation en facteurs. Ce qui signifie que ce sont les différences de dotations relatives qui expliquent le commerce international. C'est à partir de cette faiblesse et du constat empirique selon lequel les échanges entre les pays développés occupent une place importante dans le commerce mondial que s'est développée la nouvelle économie géographique.

---

<sup>10</sup> C. LONGHI, M. QUERE, Système de production et d'innovation, et dynamiques des territoires, Revue Economique, Année 1993, Volume 44, Numéro 4, p.714.

KRUGMAN montre que la réduction des coûts de transports entre deux régions, pourvues d'un secteur produisant en concurrence monopolistique des biens manufacturés différenciés horizontalement et d'un secteur agricole à rendements constants, entraîne l'émergence d'une structure centre-périphérie.

La nouvelle économie géographique s'intéresse donc à la répartition spatiale des activités économiques (industrielles), et particulièrement à leur agglomération / dispersion. Celle-ci est le résultat de deux forces antagonistes : les forces centripètes, et les forces centrifuges qu'on va entamer dans le point qui suit.

## 2. Les forces de la concentration des entreprises

Pour expliquer le processus de concentration, il faut partir de deux types de forces qui influent directement sur les logiques de localisation dans l'espace. La première correspond aux forces centrifuges, et la deuxième aux forces centripètes.

### 2.1. Les forces centrifuges

Les forces centrifuges conduisent à la dispersion des industries. Elles sont « les facteurs immobiles, le coût du foncier, le transfert des technologies et des savoir-faire organisationnels et les déséconomies d'échelles. »<sup>11</sup>

#### 2.1.1. Le modèle de Christaller dans la Théorie des lieux centraux

Christaller explique que les fournisseurs de services maintiennent entre eux une distance égale à deux fois leur portée limite afin de ne pas se concurrencer. Cela aboutit à une distribution régulière dans l'espace. L'idée mise en avant c'est la volonté de chaque acteur d'établir un monopole spatial.

La théorie s'est fondée sur la distinction entre centre où est le siège d'une offre de biens et de services, et des périphéries (qui viennent compléter le centre) où réside-la demande, la population utilisatrice, les consommateurs.

Toutefois, il faut regarder ce modèle avec un recul critique pour au moins deux raisons :

- Il repose l'hypothèse d'un comportement rationnel des consommateurs qui fréquentent le centre le plus proche.

---

<sup>11</sup> Ivan SAMSON, L'économie contemporaine en 10 leçons, SIREY, 2004, p.215

- Autre hypothèse, une concurrence entre les centres qui se partagent la clientèle.

Ce qui a pour conséquence une régularité de l'espace des villes et une hiérarchisation par niveau de services

Le problème malgré tout c'est que ce modèle ne tient pas compte des transformations économiques de la production et de distribution, deux éléments qui abolissent de fait le lien de proximité producteur/client sur lequel repose justement la théorie des lieux centraux.

Le système capitaliste évolue, se transforme sans cesse, notamment du fait de la concurrence qui en est un des moteurs pour maximiser les parts de marchés et les profits. Le système capitaliste étant ce qu'il est, la concurrence fait partie de l'équation puisque le but est d'accroître sans les parts de marché et c'est là où les forces centripètes interviennent et renversent la logique d'ensemble de la localisation.

### 2.2. Les forces centripètes

Les forces centripètes poussent à la concentration des activités dans l'espace. Elles sont « les effets de taille des marchés, un large marché du travail, les effets externes purs et les entreprises développant de nouveaux avantages compétitifs qui leur permettent de réaliser de nouveaux investissements en savoir et savoir-faire. »<sup>12</sup>

#### 2.2.1. Le modèle d'Hotelling

Le modèle d'Hotelling prend la distance comme variable stratégique de concurrence. Il montre ce processus en expliquant également comment les forces centripètes poussent les marchands à se placer au même endroit, de préférence à proximité du centre du marché, précisément pour gagner des clients sur leurs concurrents. En fait, le problème d'Hotelling consiste à déterminer quels prix d'équilibre deux firmes ou entreprises doivent pratiquer sous contrainte de la localisation.

Nous passons alors à un schéma plus basé sur la spécialisation sur la concentration. Cette concentration peut prendre trois formes essentielles qui renvoient en fait à la même explication : augmenter les gains de productivité.

- 1) « La première forme de concentration s'explique par le principe d'économies d'échelles qui déterminent les rendements décroissant de la production. C'est-à-dire,

---

<sup>12</sup> Ivan SAMSON, p.215

l'efficacité économique d'une grosse unité de production peut-être meilleure que celle de plusieurs petites unités ».

- 2) « La seconde forme de concentration repose sur le principe d'externalités. C'est-à-dire sur le fait que les entreprises ont intérêt à se situer près d'autres d'entreprises afin de tirer avantage d'une localisation dans une même zone où seront déjà présents des réseaux routiers, des nœuds de communication, des plates-formes multimodales (air-terre-mer), mais aussi des sous-traitants et des débouchés pour la production ainsi qu'un bassin de mains d'œuvre.

Tout ceci permet à un acteur économique de profiter de l'action des autres acteurs sans que cela ne lui coûte. Et toutes ces externalités. Sont liées a un lieu, à la proximité et à la présence d'autre acteurs ce qui aboutit à créer des économies de localisation ».

Les formes spatiales de cette concentration prennent plusieurs formes : Le quartier commerçant, les districts industriels, les corridors de développement, ces formes décrivent finalement une localisation spatiale en grappe.

- 3) « Enfin, troisième forme de concentration, celle qui permet des économies d'urbanisation. Les unités de production ont intérêt à se situer dans des espaces où les activités et la population sont concentrées. Les fortes densités garantissent la présence d'une main d'œuvre abondante, d'un marché important, mais aussi d'infrastructure de bon niveau ».

En dessous d'une masse de population (ou de production) certaines activités économiques ne sont pas rentable. Il faut donc un certain seuil pour que l'intérêt de la concentration soit effectif.

Les formes spatiales de cette concentration sont celles des métropoles, des grands bassins de population .Finalement de ces trois types de concentration issus des forces centripètes, on observe un processus de combinaison entre les trois, ces formes se conjuguent et se renforcent mutuellement.

### **3. Les facteurs du choix de localisation des entreprises**

Le choix d'un emplacement est en animation de la stratégie déterminée par l'entreprise. Il existe de nombreuses typologies de facteurs de localisation .Chaque entreprise peut détenir sa propre grille. On peut retenir certains facteurs globaux ou intangibles.

### **3.1. Coûts de production**

Le problème de localisation des entreprises était manipulé par la proximité des sources de matières premières et d'énergies. Selon Weber, si les matières premières sont à localisation fixe, alors l'implantation de l'entreprise devrait se réaliser sur le lieu de l'extraction de ces matières premières. Cette tendance reste valable pour les industries à fort indice matériel « la sidérurgie »<sup>13</sup>. Aujourd'hui, dans l'ère de la mondialisation, ce principe a perdu de son importance et changé par les importations. Donc, cela revient à choisir le point minimisant les coûts de transports entre l'entreprise et les marchés des facteurs de production qu'elle achète, et /ou aux marchés des produits qu'elle vend. De ce fait, il s'agit de garantir une meilleure accessibilité, densité et qualité des réseaux de communication physiques, interentreprises ou interpersonnels.

L'un des facteurs d'implantation est l'approximation des sources d'approvisionnement et de centres de recherche qui fournissent des efforts pour promouvoir l'innovation et incitent au bon couplage entre recherche et industrie.

La recherche de la main d'œuvre qualifiée peu coûteuse est l'un des principaux facteurs de localisation des entreprises. Ainsi, sa disponibilité et sa réputation peuvent adhérer. Cet aspect varie en fonction des caractéristiques de chaque entreprises.

### **3.2. Proximité de marché et mondialisation**

Le choix d'une implantation est d'un jugement stratégique, fréquemment justifié par la conquête de nouveaux marchés. Les entreprises se localisent à proximité de la demande à fin de réagir plus vite aux changements des goûts et désirs de celle-ci ; afin de mieux toucher et contrôler le marché et ses mutations.

Ainsi, les incitations fiscales et les avantages de toute nature accordés par les pouvoirs publics constituent un mobilisateur pour les entreprises<sup>14</sup>. Ces mesures semblent avoir un impact très faible, surtout dans les régions en difficultés. Elles sont laissées à l'appréciation des décideurs.

---

<sup>13</sup> NOJON Alain : « Concepts et mécanismes de géographie économique contemporaine ».Edition Ellipes, Paris, 1992. p195.

<sup>14</sup> BELATTAF Matouk : « localisation industrielle et aménagement du territoire : aspects théorique et pratique », édition OPU, 2009.p159.

Avec la mondialisation, les modalités de la concurrence, les caractères de barrières à l'entrée dans un secteur d'activité et les formes d'organisation des systèmes productifs se transforment. Les entreprises sont à la recherche des meilleures positions concurrentielles en s'implantant dans des sites où elles peuvent bénéficier de meilleures conditions d'offre au niveau des coûts de production, d'approvisionnement et de technologie.

### **3.3. La localisation à la périphérie d'un centre urbain**

Aujourd'hui, des entreprises négligent les centres urbains et s'implantent dans des espaces périphériques pour des logiques suivantes : superficies importantes, besoins en infrastructures spécifiques pour un bon développement de relation inter firmes en amont « fournisseurs, sous-traitants » ainsi qu'en aval « proximité de marché final », bénéficiant de services spécialisés.

A ce propos, la concentration d'entreprises dans un même lieu génère des externalités économiques positives d'environnement technologique, de disponibilité de main d'œuvre, d'infrastructure, qui inciteront les firmes suiveuses à choisir la même zone.

Dans l'ère de la mondialisation et la globalisation, l'espace est perçu comme un lieu de rencontre des synergies et sources d'externalités. La concurrence spatiale ne cesse de doubler d'ampleur. Le territoire doit être créateur de synergie positive, sa capacité à créer de la richesse et à générer de l'emploi déterminer sa valeur et son utilité d'usage.

Les nouvelles formes des relations entreprises et territoire ont permis de débloquent les choix de localisation des entreprises, engendrent ainsi une modification des politiques publiques. Chaque territoire développé des instruments et des politiques pour attirer et sauvegarder le maximum de capitaux afin de garantir une meilleure attractivité et compétitivité territoriale.

## **Conclusion**

Ce chapitre présente la nature et modalités de la concentration des entreprises, et l'aspect théorique de cette dernière. L'analyse économique a fourni des explications cohérentes de la concentration spatiale des activités économiques. Les faibles coûts de transport et l'exploitation des économies d'échelles sur le marché de grande taille et la présence d'externalités positives ont contribué à la polarisation de l'espace.



# CHAPITRE 2 :

APERÇU THÉORIQUE SUR LA  
DYNAMIQUE TERRITORIALE

**Chapitre 2 : Aperçu théorique sur la dynamique territoriale**

**Introduction**

De nombreuses dynamiques productive et résidentielle sont à l'œuvre sur le territoire : compétitivité, attractivité, qualification de main d'œuvre, la dynamique territoriale est basée sur l'interaction des acteurs économiques et ressources immatérielles qui par leur interaction, de savoir-faire associées au territoire.

Nous penchons dans le deuxième chapitre, sur la dynamique territoriale et sur le modèle de localisation d'entreprise où le territoire joue un rôle crucial.

**Section 1 : Les différents modèles du territoire**

Le territoire joue un rôle important dans la création des entreprises ce qui répond aux différents fondements conceptuels et modèles territoriaux

**1. L'émergence et définition du concept territoire**

Dans la littérature économique, la référence à la notion du territoire évoque deux grandes formes d'organisations : celle des collectivités et des structures publiques à vocation économique (notamment les communes, les régions, les nations, les communautés économiques telles que la CEE) et celle des « districts » constituée par les entreprises<sup>1</sup>.

Le territoire évoqué dans ce thème est celui d'une structure publique à vocation économique qui n'est pas seulement un découpage institutionnel mais est un concept économique, un complexe localisé, historiquement constitué, de relations économiques entre une diversité d'agents et d'institutions.

Le regain d'intérêt pour cette notion est mis en lumière au début des années 70. La découverte en Italie de performantes petites zones d'industrialisation en période de crise économique a été à l'origine du concept territoire, jusque-là, le territoire se confondait avec l'espace. Depuis, le territoire est devenu un objet de recherche économique. Il apparaît comme une condition incontournable du développement dans une économie mondialisée.

---

<sup>1</sup> PERRIN (Jean-Claude) : « organisation industrielles : la composante territoriale ». Revue d'économie industrielle n°51,1990.P.276-303.

En fait, la puissance et le développement économique observé dans certaines régions au cours des années 1980 ont enrichi les analyses économiques du phénomène d'agglomération d'entreprise. Sur le fond, cet enrichissement trouve son origine dans l'introduction de la notion de territoire en économie spatiale. « L'introduction de la notion de territoire constitue une forme de révolution scientifique en économie spatiale. C'est en effet cette notion qui a permis le passage d'une définition classique de l'espace « contenant passif », lieu de déploiement des stratégies de localisations des firmes et simple réceptacle des activités, à une définition plus large d'un espace socialement organisé, producteur de ressources spécifiques et acteur du développement ».

Le premier à avoir introduit le fondement conceptuel de « territoire », a été Ph. Aydalot en 1984. Pour lui « l'espace ne correspond plus à la notion d'espace telle qu'elle est définie par les néoclassiques, mais c'est un rapport social, économique et technique. « L'espace, ce n'est plus un morceau de sol ou un ensemble de distance, mais les rapports techniques, économiques ou sociaux qui se nouent entre agents localisés en des lieux différents. Ces relations définissent des structures qui expriment des relations hiérarchiques et différentielles »<sup>2</sup>.

Ph. Aydalot a fait avancer l'économie régionale en introduisant les prémices d'un nouveau concept économique dit « territoire ». Ainsi, le territoire est défini comme un construit socio-économique produit par les interactions entre les acteurs locaux : économiques, techniques, sociaux, et institutionnels. Ils renvoient aux réseaux, au « vivre ensemble » à un espace qui se crée au-delà des limites administratives par la volonté d'un groupe social de tisser des liens sociaux localisés, de créer des solidarités dans un espace local. En d'autres termes ce n'est pas le territoire en tant que tel qui est l'élément essentiel, mais ce qui importe, est le regroupement territorial d'acteurs économiques et de ressources immatérielles (formation, recherche) qui, par leur interactions, développement des compétences, des savoirs faire, des règles spécifiques associées au territoire.<sup>3</sup>

## 2. Les fondements conceptuels du territoire

Pour mieux éclairer ces modèles, trois notions essentielles doivent être définies : les externalités de réseaux, les proximités, les ressources et actifs territoriaux. Ces notions

<sup>2</sup> MATTEACCIOLI (André) « Philippe Aydalot : pionnier de l'économie territoriale ». Edition, l'Harmattan, 2004, p.33

<sup>3</sup> DJEMAI Sabrina, « Essai d'analyse des facteurs déterminant la localisation des PME, cas de la wilaya de Jijel » : op.cit. p49.

constituent aujourd'hui les concepts centraux de l'économie régionale et le fondement des modèles de la territorialisation des firmes. La définition de ces notions permet de mieux saisir pourquoi certains territoires ont la capacité à être ce que Markusen appelle des « lieux aimants<sup>4</sup> », et également de voir en quoi ces notions bouleversent les analyses économiques en matière de localisation d'entreprises.

### 2.1. Les externalités

En générale, on parle d'externalités ou d'externalités de réseaux chaque fois que sur un marché les décisions ou les actions d'un agent affectant les décisions ou les résultats des actions d'autres agents sans qu'il n'y ait de transaction volontaire autrement dit, les externalités désignent toutes les situations où un agent économique exerce une influence « Hors marché » sur d'autres agents. Alors, les externalités découlent des mécanismes d'interdépendance. En réalité, cela n'est que les fruits de réseautage, les interrelations hors marché entre les entrepreneurs locaux entre eux et avec tout agent d'information.<sup>5</sup>

La découverte d'externalités liées à un lieu permet de dépasser l'explication de la localisation d'entreprises par les dotations en facteurs de production (main d'œuvre, matières premières, etc.). Désormais, l'explication est focalisée sur le concept d'externalités. Ainsi plusieurs externalités ont été introduites en économie : externalités pécuniaires, externalités technologiques, d'adoptions...etc.

#### 2.1.1. Les externalités de consommation de réseau

Elles sont liées aux utilisateurs des télécommunications ; c'est-à-dire aux firmes utilisatrices de ces technologies comme des produits intermédiaires ou finals. Les externalités de consommation de réseau résultent de fait que ces firmes bénéficieront de nombres de firmes utilisatrices de la même technologie, la demande de télécommunication s'explique par des processus interdépendants de la part des utilisateurs.

**Exemple :** La demande d'achat d'un certain type d'ordinateurs en fonction du nombre d'ordinateurs déjà vendu de même type. Le bénéfice que retire un consommateur de l'utilisation d'un bien résulte du nombre et du comportement des autres consommateurs.

---

<sup>4</sup>DJEMAI Sabrina, op. Cite, p49.

<sup>5</sup>JOYAL(André) : « Milieu innovateur, développement local et PME québécoises innovantes »Acte du 4<sup>eme</sup> CIFFPME, octobre, 1998.p.2

### 2.1.2. Les externalités d'adoption

Ce sont des externalités qui résultent du processus d'apprentissage relatif à l'expérience accumulé par des utilisateurs anciens et dont bénéficient les utilisateurs potentiels de la technologie.

**Exemple :** par exemple plus les clients sont nombreux, plus il existe des bénéfices pour ceux qui ont déjà adopté le produit ou le service. Ces effets externes peuvent être très variés. Il peut s'agir d'un meilleur service après-vente, de la production de produits joints (logiciels pour les ordinateurs), d'un partage de l'expérience d'usage.

### 2.1.3. Les externalités de la filière

La production de technologie de communication, est construite autour d'une gamme de produits technologiques étroitement liés. Ces interrelations, qui sont très complexes, existent à la fois de façon verticale et de façon horizontale.

Le comportement de chaque agent économique présent sur le marché (réduction des prix, création de nouvelles niches de marché) affecte de façon positive les profits des autres producteurs avec lesquels il entretient des relations, générant ce qui peut être considéré comme des externalités de réseau.

**Exemple :** dans le cas de l'industrie du matériel informatique et celle des logiciels. Les ordinateurs et les logiciels doivent être utilisés conjointement. Ainsi, lorsque les ventes de matériels informatiques s'accroissent, les profits des créateurs de logiciels augmentent du fait de l'interconnexion technologique de ces deux marchés.

### 2.1.4. Les externalités spatiales

Les externalités pécuniaires et technologiques résultent de fait que la productivité des différents utilisateurs intermédiaires soit interdépendante constitue aussi une autre situation intéressante. On parle encore d'externalités de réseau provenant cette fois-ci de l'utilisation du service en tant que facteur de production et ayant par conséquent un impact sur le niveau de la productivité de l'entreprise. La présence locale est une condition essentielle pour pouvoir bénéficier de ces externalités. Ce qui qualifiera ce type d'externalités « d'externalités spatiales ».

- **Externalités pécuniaires** : résultent de fait de l'exploitation gratuite des facteurs et des produits appartenant à d'autres entreprises. Ce qui se traduit par des effets positifs sur la production. Par exemple, l'adhésion à un réseau donne accès à un vaste ensemble de ressources dont l'acquisition est faible. L'accès à une main d'œuvre qualifiée à faible coût créé par la localisation dans un district industriel peut constituer un exemple typique de ce mécanisme.
- **Les externalités technologiques** : correspond essentiellement aux échanges de connaissances entre les entreprises, et aux relations non économiques de la socialisation. Elles comprennent l'ensemble des transferts informels de technologie et de savoir – faire venant améliorer l'efficacité des firmes d'un même milieu de façon imperceptible par la simple observation des marchés. L'existence, sur un même territoire, d'entreprise développant des produits utilisant des technologies complémentaires, permet de multiplier les occasions de contact, et d'innovation conjointe. Cela peut se traduire par des partenaires institutionnalisés, des projets communs, ou des licences d'exploitation de la technologie complémentaires.

Les avantages issus de ces deux externalités spatiales permettent d'une part d'améliorer la performance des firmes, et d'autre part, d'améliorer la performance des régions. L'appartenance à un réseau permet aux firmes de coopérer et d'exploiter ainsi des externalités de réseau de façon mutuelle et réciproque. Les régions peuvent bénéficier car l'existence et l'exploitation des externalités de réseau ne sont pas limitées au niveau des firmes.

### 2.2. Les proximités

La notion de proximité est de plus en plus utilisée en économie régionale elle permet d'échapper à la traditionnelle réduction de l'espace à la distance « coût de transport ». Les proximités fournissent une grille d'analyse pertinente de la manière dont les acteurs économiques se situent aujourd'hui dans l'espace géographique. Et elle permet également d'enrichir les analyses des interdépendances entre agents.

En particulier, la multiplicité de la proximité doit nous aider à renouveler les problématiques traditionnelles de la localisation et de la concentration géographique, qui considère généralement des agents mono localisés et des espaces mono polaires.

Dans la ligne des travaux du groupe de recherche « dynamiques de proximité »<sup>6</sup>. (Bellet et al, 1998 ; Gilly& Torre, 1998 ; 2000), une définition simple reposant sur une distinction entre trois types de proximités, respectivement nommées : Proximités géographique et proximité organisationnelle et proximité institutionnelle. Permettre de clarifier les enjeux des différents types de proximité sur la relation d'entreprise et l'espace locale.

### **2.2.1. La proximité géographique**

Traduit la distance kilométrique qui sépare deux unités (individus, organisations, villes...) dans l'espace géographique .Fonctionnellement exprimé en terme de coût et /ou de temps. Elle est évidemment dépendante des infrastructures et services de transport des hommes et de marchandises. La proximité géographique favorise a priori le développement des interactions entre agents Elle facilite les échanges de produits mais aussi des rencontres, des échanges d'information, et de partage de connaissance. Donc elle fait référence à l'ensemble des liens qui peuvent exister entre les agents économiques du fait de la distance qui les sépare sur l'espace géographique<sup>7</sup>.

### **2.2.2. La proximité organisationnelle**

Est d'une autre nature ; elle résulte d'un lien social. Elle concerne les interactions entre acteurs à l'intérieur ou entre les organisations. Elle lie donc des acteurs disposant d'actifs complémentaires participant à une activité finalisée et appartenant à un même espace de rapports : un groupe et ses filiales, un réseau d'acteurs, elle repose sur un cadre cognitif commun qui concourt à la cohérence de la structure des relations entre acteurs. La proximité organisée peut être formellement décrite par le réseau qui structure les interactions : architecture du réseau, densité des interactions, mode de circulation des flux , nature des liens (faible ou fort).

### **2.2.3. La proximité institutionnelle**

Fait référence à des liens plus fortement identitaires qui n'impliquent pas obligatoirement des similitudes organisationnelles ou une proximité géographique. La proximité institutionnelle se définit comme l'adhésion des agents à des systèmes de valeurs visant à faire aboutir un objectif commun de coordination. La reconnaissance des liaisons

---

<sup>6</sup> PECQUEUR (Bernard) et ZIMMERMANN (Jean Benoit) : « Economie de proximité » Edition de Hermès science, Paris, 2004.p30.

<sup>7</sup> PECQUEUR (Bernard) et ZIMMERMANN (Jean Benoit), Op. Cité. p32.

entre agent et le collectif définit ce qui s'appelle « proximité institutionnelle ». La notion de réseaux, fait référence à cette modalité d'interrelation entre agents économiques.

### 2.3. Les ressources et les actifs

La compréhension de la notion de ressources et d'actifs est essentiellement pour comprendre ce qui fait la force des territoires. Ainsi, ces deux notions nous permettent de différencier entre l'espace et le territoire. Et bien évidemment saisir comment les entreprises s'implantent géographiquement.

- 1- Les ressources : peuvent être définies comme un potentiel pour le territoire en ce sens qu'elles ne sont pas en activité. Il convient ici de distinguer deux cas de figure. Le premier est celui où les ressources existent mais ne sont pas exploitables. C'est ce qui s'appelle « ressources génériques ».

Le second cas concerne des ressources à révéler ou à organiser, c'est-à-dire n'existent pas comme telles. Le second type de ressources peut être qualifié de virtuel. C'est ce qu'on appelle « ressources spécifiques ».

- 2- Les actifs : sont des facteurs en activités, réalisés sur un marché. Il peut s'agir de biens ou de services. La main d'œuvre qui se présente effectivement d'équipements ou d'infrastructures.

#### ➤ Les ressources et les actifs génériques

Les ressources ou les actifs dits génériques lorsque leur présence est indépendante du processus de production ou de la dynamique sociale et entrepreneuriale. Le générique est donc une donnée exogène<sup>8</sup>.

#### ➤ Les ressources et les actifs spécifiques

La ressource ou l'actif est dit spécifique s'il résulte explicitement de stratégie d'acteurs et s'il est dédié à un usage particulier. Ainsi, parmi les potentiels dont peut se prévaloir un territoire pour se différencier de son voisin.

---

<sup>8</sup> COLLETIS (Gabriel) et PECQUEUR (Bernard) : « Politique technologique locales et création de ressources spécifiques ». In Rallet A., Torre A. (Eds), Economie industrielle et économie spatiale, Economica, p.454.

### **3. Les modèles territoriaux de la localisation**

Selon Calver. F(1999) Il y a trois formes d'organisations productives territorialisées à considérer, qui sont : le « district industriel », la « technopole » et le « milieu innovateur ». Ces trois types de territoire ou de milieu reposent sur la créativité d'entreprise le plus souvent de taille réduite (PME), associés parfois à quelques grandes entreprises .Ils se présentent comme des idéaux – type favorable pour l'innovation des PME.

#### **3.1. Le district industriel**

« Le district industriel peut être défini comme un système de production localisé géographiquement , fondé sur une forte division du travail entre plusieurs petites entreprises flexibles , spécialisées dans un même secteur d'activités , dominant , ou dans quelque secteurs industriels .Cette notion met surtout l'accent sur l'important potentiel de développement endogène d'une collectivité et d'un groupe d'entreprises dans une zone naturellement et historiquement définie et de partenariat se mettent en œuvre»<sup>9</sup>.

Tomber dans l'oubli, loin des préoccupations des économies, pendant plusieurs décennies .Ce concept a été remis à l'honneur dans les années 1980, à partir des travaux empiriques réalisés par des auteurs italiens d'origine disciplinaires diverses (économistes mais surtout sociologique et historiens) sur les districts industriels du Nord de l'Italie constitués de réseaux de PME spécialisées.

#### **➤ Les trois caractéristiques du district**

Parmi les principes organisationnels qui définissent le district industriel, on peut donc retenir les suivants :

- 1) Un partenariat et un fort coopérant entre PME d'une communauté, ville ou village donné, celle- ci étant fondée sur une forte cohésion sociale ;
- 2) La coexistence de la coopération et de la concurrence entre les entreprises,
- 3) L'existence d'une relation de confiance entre les entreprises ;
- 4) Un bassin de main d'œuvre qualifiée et des entreprises ayant une tradition de formation dans les domaines de spécialisation du district ou système ;
- 5) Le soutien important d'une institution locale, souvent de l'administration locale.

---

<sup>9</sup> DJEMAI Sabrina, Op.cit.P.59.

### 3.2. Le milieu innovateur

L'approche par les milieux innovateurs a été développée par le groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI) avec comme objectif de documenter et de comprendre comment et pourquoi certaines régions se révèlent plus innovatrices que d'autres (Crevoisier, 2001, Crevoisier et Camagni, 2000, Maillat et al, 1993, Ratti et Bramanti, 1997). Un milieu innovateur est défini comme un ensemble d'acteurs (entreprises, institutions, etc.) territorialisé, c'est-à-dire localisé et plus ou moins ancré dans un territoire, ensemble dans lequel les interactions se développent de manière multilatérale et sont génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources<sup>10</sup>.

#### ➤ Les trois caractéristiques de milieu innovateur

1. Un espace géographique qui n'a pas de frontière au sens strict .Les frontières des milieux sont des bornes mouvantes de réseaux socio-économique. Il est composé par des ressources matérielles et immatérielles détenues et gérées par différents acteurs. Ces derniers doivent avoir une relative indépendance décisionnelle par rapport à l'extérieur et être capable d'effectuer des choix stratégiques<sup>11</sup>.
2. Une logique d'organisation, permet de structurer les stratégies d'entreprise.
3. Une dynamique d'apprentissage caractérise les capacités des acteurs du milieu à modifier au cours du temps leurs comportements en fonction des transformations de leur environnement.

### 3.3. La technopole

Elle est définie par Pierre Laffie le fondateur de Sophia-Antipolis comme étant « La réunion en un même lieu d'activités de haute technologique , de centre de recherche , d'entreprise , d'université , ainsi que d'organismes financiers facilitant les contacts personnels entre ces milieux produisant un effet de synergie, d'où peuvent surgir des idées nouvelles , des innovations techniques , et donc susciter des créations d'entreprise»<sup>12</sup>

<sup>10</sup> PECQUEUR(Bernard) et ZIMMERMANN(Jean-Benoît), op.cit.P.161

<sup>11</sup> COURLET (Claude), PECQUEUR(Bernard), SOULAGE (Bernard) : « industrie et dynamique de territoire, revue d'économie industrielle N°64, 2<sup>ème</sup> trimestre 1993.p12\_13.

<sup>12</sup> Aissa(lamai) : « Le rôle du réseau d'acteur locaux dans la réussite du technopole agroalimentaire de Bizerte(Tunisie)pour un meilleur développement du secteur ».CIRAD, Montpellier, France , 16,18 octobre2002.p.6

Il convient de souligner la différence entre la technopole et le technopôle, selon le dictionnaire Encarta, technopole et technopôle, nom donné à un pôle d'activités associant, sur un même site, la recherche (université, laboratoires) et l'industrie de haute technologie. On parle d'un technopôle lorsqu'il s'agit d'un parc aménagé à cet effet et d'une technopole lorsque c'est la ville ou la région toute entière qui s'est spécialisée dans les industries et les services de technologies avancées.

### ➤ Les trois caractéristiques de technopole

1. Entretenir des liens entre les universités, les centres de recherche et l'ensemble des institutions de l'enseignement supérieur ;
2. Encourager la formation et le développement d'industrie à fort contenu technologique et d'activités de service à forte valeur ajoutée ;
3. Favoriser le transfert de technologie et de compétences en faveur des acteurs locaux.

## Section 2 : La dynamique territoriale

Parmi les facteurs principaux de la dynamique territoriale, nous allons citer dans cette section : le système productif local, le phénomène d'agglomération et la théorie de cluster.

### 1. Le Système Productif Local

Le système productif local est l'un des points essentiels dans la dynamique territoriale.

#### 1.1. Origine de SPL

Dans certains pays, on retrouve une longue tradition de type artisanal qui a traversé l'époque fordiste et sur laquelle s'est fixé graduellement un processus d'industrialisation. Dans la plupart des pays, on retrouve des systèmes locaux de production récents dont la formation résulte d'une recherche de solution à la crise du modèle fordiste. Le système local de production s'inscrit alors dans un « processus de décentralisation territoriale de la production » ou ce que d'autres appellent la « désintégration verticale ».

Il répond également à la recherche d'une main d'œuvre ouverte à une forte implication au travail dans un contexte microsocial peu marqué par le fordisme.

Dans les systèmes plus récents, les capacités de qualification et d'innovation du milieu sont déterminantes alors que, dans les systèmes anciens, la grande polyvalence de la force de travail et notamment capacité à entreprendre jouent un rôle décisif.

En somme, ce mode de développement peut apparaître non seulement dans les zones rurales mais dans des zones connaissant un maillage urbain dense. Mais dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de systèmes productifs fortement encastés dans la communauté de sorte que la réciprocité et coopération peuvent compléter les échanges régulés par le marché. Cela suppose manifestement l'existence d'institutions locales soucieuses du développement local.

### 1.2. Définition du SPL

Le Système Productif Local (SPL) peut être défini comme « un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises, industrielles, de services, centre de recherche et de formation, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus au moins forte »<sup>13</sup>.

La densité des liens entretenus entre les unités de production dépend avant tout de l'organisation et du fonctionnement du système de production. Les rapports entre unités sont divers et se présentent sous divers formes, formels, informels, matériels, immatériels, marchand et non marchand. Ces rapports peuvent porter sur les flux matériels, de services, de main d'œuvre, de technologie ou encore de connaissance. La notion de SPL est désormais largement partagée dans la mesure où elle est la traduction de ces phénomènes originaux de développement localisé.

Le SPL n'est sans doute pas un concept stabilisé, susceptible d'une définition achevée et acceptable de tous, mais il est la traduction de ces phénomènes originaux de développement localisé.

---

<sup>13</sup>Claude COURLET, Les Systèmes Productifs Locaux : de la définition au modèle, in réseaux d'entreprises et territoires. Regards sur les systèmes productifs locaux, la documentation française.

### 1.3. Les caractéristiques du SPL

Les SPL se caractérisent par <sup>14</sup>:

- Le SPL, comme concentration géographique originale : Un SPL se caractérise tout d'abord par la présence sur un territoire restreint d'un grand nombre d'entreprises suffisamment proches et réciproquement liées. Il s'agit d'une zone mesurable et délimitée spatialement (la vallée de l'Arve en France, concentre 600 entreprises du décolletage sur 300 km<sup>2</sup>). Cette zone se caractérise ensuite par une spécialisation économique distincte.

- Le système productif local : Un SPL se caractérise par un système productif local qui est le produit des avantages réciproques dont jouissent les entreprises situées dans un même territoire. Deux types de variables semblent importants pour apprécier le SPL à ce niveau :

- Les premières concernent la nature des activités ; on peut distinguer deux cas de figures : les activités similaires, les entreprises développent alors des coopérations dans des activités périphériques : transports, exportations, formation, éventuellement partage de marché, etc.

Les activités complémentaires qui correspondent plutôt à un approfondissement de la division du travail entre firme menant à la réalisation d'un produit unique.

- Les secondes concernent l'intensité des coopérations :

On peut faire référence par exemple au modèle de BOSWORTH et ROSENFELD qui identifie 7 types de coopération depuis l'association industrielle traditionnelle (club d'entreprises par exemple) jusqu'aux réseaux de production conjointe (district industrielle) en passant par les formes de coopération en développement (apprentissage en collaboration) ou des réseaux basés sur des ressources partagées (réseau de marketing conjoint par exemple).

A ces caractéristiques, il faut ajouter un environnement actif (y compris institutionnel) regardant le fonctionnement de l'ensemble du système local. L'ensemble de ces éléments définit un système plus ou moins complexe.

- Une articulation forte entre le patrimoine socioculturel et la sphère économique

---

<sup>14</sup>Claud COURLET : « Territoire et développement économique au Maroc : le cas des systèmes productifs localisés », édition l'harmattan, 2006, Paris, page 11 et 12.

L'idée récurrente qu'on trouve dans de nombreux travaux sur les SPL est que l'efficacité d'un processus de production et d'innovation dépend du mode selon lequel s'articulent des variables socioculturelles (valeurs, institutions et savoir-faire) avec celles plus étroitement économiques (disponibilité en capital, savoir techniques etc.)

Une autre manière de présenter les choses et de recourir aux économies externes dans un SPL il y'aura :

- Les économies externes ordinaires (pécuniaires) d'agglomération qui opèrent dans une certaine aire ;
- Les économies externes technologiques qui opèrent dans un secteur technologiquement individualisé ;
- Les économies externes spéciales, typiquement des SPL dérivant d'une multitude de micro-adaptation entre les diverses entreprises et entre les entreprises et la population dans une aire circonscrite. Il s'agirait de facultés d'adaptation spéciales (différentiel positif de confiance, particularité du langage productif ou scientifique etc.) liés à la culture d'un regroupement humain et donc difficilement transportable. Ces avantages se limitent aux produits typiques du SPL impulsant le développement de ces processus productifs.

Au bout du compte, le SPL est actionné par une logique territoriale qui en fait une organisation qui combine le marché et la hiérarchie et qui contrairement à la logique fonctionnelle a besoin du territoire pour fonctionner. Le SPL est la traduction des phénomènes originaux de développement localisé.

## 2. Le phénomène d'agglomération

Les avantages liés à la concentration géographique des entreprises ont été identifiés il y a plus d'un siècle par MARSHALL (1890). Selon lui, ces avantages ou économies d'agglomération tirent leur origine de trois sources : les économies reliées à la proximité d'un grand nombre de fournisseurs spécialisés (biens intermédiaires et services), celles reliées à la présence d'un plus grand bassin de main-d'œuvre spécialisée et stable, et finalement celles liées à la diffusion des connaissances (externalités technologiques). Les deux premières sources d'économies d'agglomération ont été reprises dans les « nouvelles » théories du commerce (ETHIER, 1982 ; HELPMAN et KRUGMAN, 1985 ; GROSSMAN et HELPMAN, 1991 et 1995) et de la nouvelle « géographie économique » (KRUGMAN,

1991 ; KRUGMAN et VENABLES, 1995, 1996). La dernière source d'économies d'agglomération a été introduite formellement dans les modèles de croissance endogène (LUCAS, 1988 ; ROMER, 1986, 1990) dans lesquelles le stock de connaissance ou de capital humain d'une région est la variable importante pour expliquer la croissance. Nous reprenons succinctement dans ce qui suit ces différentes théories et présentons les liens importants entre ces effets d'agglomération, la structure industrielle et l'intégration économique<sup>15</sup>.

### 2.1. Définition de l'agglomération

L'agglomération est une contrainte qui s'exerce sur la localisation des entreprises. Ou plutôt, c'est un facteur d'attraction : les entreprises attirent les entreprises. Bien sûr, chaque pays possède des caractéristiques naturelles et immuables qui attirent ou repoussent les entreprises : ressources naturelles, ouverture sur la mer, climat. Ces facteurs jouent un rôle important dans l'agglomération des entreprises en un lieu.

### 2.2. Le phénomène d'agglomération

Une fois la première entreprise installée (le « first mover »), d'autres suivent (on les appelle pour cette raison les « suiveuses »). Mais les entreprises ne suivent pas toujours. Là encore, on peut distinguer deux étapes :

Dans un premier temps, quelques entreprises vont effectivement venir suivre la première, par imitation ou par nécessité, mais pas en masse, plutôt de façon sporadique et encore incertaine.

Dans un second temps, si le phénomène d'agglomération dépasse un certain seuil (« tipping point »), l'on assiste véritablement à un processus d'attraction qui peut se consolider en agglomération importante qui verra alors se concrétiser le phénomène des externalités d'agglomération.

Selon la théorie du tipping point ou du seuil de basculement, développée par Malcolm GLADWELL<sup>16</sup>, ce sont des petites causes qui engendrent, de façon contingente, de grandes différences. Dans le cas qui nous intéresse, la localisation des entreprises sur un territoire plutôt qu'un autre, puis l'éventuel phénomène d'agglomération qui s'ensuit, quelle est la

<sup>15</sup> Armand Colin, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, VARIA, Avril 2003, page188.

<sup>16</sup> Malcolm GLADWELL, 2002, The Tipping Point : How Little Things Can Make a Big Difference, Back Bay Books, traduit en français sous le titre : Le Point de bascule : Comment faire une grande différence avec de très petites choses, 2003, éditions transcontinental.

« petite chose » qui va faire la « grande différence » ? La petite chose qui fait la grande différence c'est l'économie qui est réalisée par chaque entreprise suiveuse par le fait que l'entreprise initialement implantée, et le petit groupe qui a commencé à s'organiser autour, vont diffuser une information que l'on peut schématiquement résumer ainsi : ce territoire est le bon endroit pour se localiser puisque nous y prospérons. Le « first mover », c'est-à-dire le premier qui s'installe, supporte des coûts initiaux, tandis que les « suiveurs » peuvent très bien attendre pour voir, économiser cette dépense d'énergie en faisant confiance à l'implantation du premier qui va diffuser une information par le simple fait de sa réussite : « voyez, je me suis implanté la et ça marche. C'est sans doute que c'est le meilleur endroit du coin ».

Et d'ajouter : « la première entreprise qui s'implante dans une zone n'a pas d'externalités, elle ne profite pas dans un premier temps d'effets d'agglomération. Elle est toute seule, elle essuie les plâtres. Ce qui veut dire dans une stratégie d'entreprise multinationale qu'elle a des coûts de recherche d'implantation car si la zone est vierge, il y'a pas d'informations qui lui sont révélées par des implantations pré existantes. Elle a des coûts de recherche de territoire optimal. Elle a des coûts de négociation avec les autorités territoriales locales. Les coûts de négociation représentent du temps, de l'argent, de l'énergie, des compétences de persuasion. Il y a aussi les coûts de recherche des sous-traitants, de recherche de partenaires. Il faut rechercher dans le tissu local des entreprises capables et désireuses de fabriquer à des coûts intéressants et une fiabilité maximale. Ces coûts sont très élevés et la première entreprise qui s'installe en supporte une part disproportionnée par rapport à celles qui, du même secteur, vont venir s'implanter après.

### 2.3. Les limites du phénomène d'agglomération

L'agglomération a aussi des inconvénients, souvent insupportables : ce sont les phénomènes de congestion. Ces phénomènes expliquent qu'à un moment donné les agglomérations soient saturées et que, plutôt que de continuer à s'agglomérer en un lieu, certaines entreprises, parfois même des entreprises pionnières, décident de « prendre le large ».

En outre, il ne faut pas perdre de vue que les entreprises qui s'agglomèrent sont des entreprises concurrentes qui ne se rapprochent que pour bénéficier d'un commun pour lequel elles ont besoin des autres : un réseau de sous-traitance, des retombées technologiques, des consommateurs s'il s'agit d'un grand marché.

Des décisions exogènes de relocalisation peuvent faire cesser un processus d'agglomération et le faire recommencer ailleurs.

### 3. La théorie de Cluster

Commençons par le définir, puis présenter ses rapports pour le développement territorial.

#### 3.1. Définition

La Havard Business School définit le cluster comme « une concentration géographique de groupes d'entreprises interconnectés, d'universités et d'institutions associées, qui résulte des couplages (linkages) ou des externalités entre industries »<sup>17</sup>.

Une grappe industrielle (traduction française du concept de Cluster) ou pôle de compétitivité est une concentration d'entreprises et d'institutions inter reliées dans un domaine particulier sur un territoire géographique. Les grappes couvrent un ensemble d'industries liées et d'autres entités importantes pour la compétitivité. Elles comprennent, par exemple, des fournisseurs de produits, spécialisés comme des composants, de la machinerie, des services et des fournisseurs d'infrastructures spécialisés.

Le terme de « Cluster d'entreprises » est fréquemment employé pour qualifier un regroupement d'entreprises. Il signifie « regroupement », « grappe » désigne ce processus lui-même de regroupement (on parle aussi parfois de « clustering »).

Lancées par le ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement de Territoire en Octobre 2009, les grappes d'entreprises doivent répondre aux conditions suivantes :

- Elles sont principalement constituées de TPE/PME, généralement dans un même domaine d'activité ;
- Elles ont un « noyau dur » ancré sur un territoire permettant des rapports aisés de proximité entre leurs membres et pertinent par rapport au tissu d'entreprises concernées ;
- Elles ont une structure de gouvernance propre, ou les chefs d'entreprises ont un rôle moteur, avec une stratégie élaborée collectivement, mise en œuvre à travers un plan d'action concerté ;

---

<sup>17</sup> SAMSON (Ivan) : « territoire et système économique ». « In proximité, réseaux et coordination », communication aux 4<sup>ème</sup> journée de la proximité. Marseille, 17 et 18 Juin 2004, page 4.

- Toutes les entreprises sont concernées (entreprises de production, professions libérales, prestataires de services, artisanat de production...) dans toutes les activités (commerciales, industrielles, artisanales, touristiques, agricoles, de service...) et sur tous les territoires (urbains, périurbains, ruraux) métropolitains et d'outre-mer ;
- Elles s'articulent et coopèrent avec les acteurs publics et privés de leur environnement territorial.

### 3.2. Les rapports des « grappes d'entreprises » pour le développement territorial

La politique des grappes d'entreprises initiée vise à apporter un renouveau à la dynamique de réseau et à la dynamique territoriale. Elle s'adresse à un tissu d'entreprises essentielles pour le maillage économique des territoires mais orphelin de tout dispositif de soutien de dimension nationale. A travers cette démarche, c'est l'ensemble des territoires qui pourra être valorisé, dans une logique de complémentarité et de coopération avec les politiques des pôles de compétitivité, des pôles d'excellence rurale et celles engagées par les collectivités territoriales dans ce domaine<sup>18</sup>.

La grappe d'entreprise va permettre de mieux structurer la filière et ainsi devenir un pôle de compétences régional, d'ancrer les entreprises sur le territoire, créant des richesses, des emplois et ainsi de la valeur ajoutée pour les territoires.

De plus, le regroupement d'entreprise sous la forme « grappe » va aussi permettre aux entreprises de continuer leurs efforts de recherche qu'il n'est pas toujours facile de concilier avec l'objectif de rentabilité à court terme. Ces efforts de recherche relayés par les grappes d'entreprises permettront ainsi aux entreprises de rester dans la « course à l'innovation » pour améliorer leur compétitivité au niveau national et international.

L'innovation et le développement à l'international pour les entreprises d'une filière représentent des facteurs essentiels pour continuer de bénéficier d'avantages comparatifs et compétitifs face à une concurrence de plus en plus accrue.

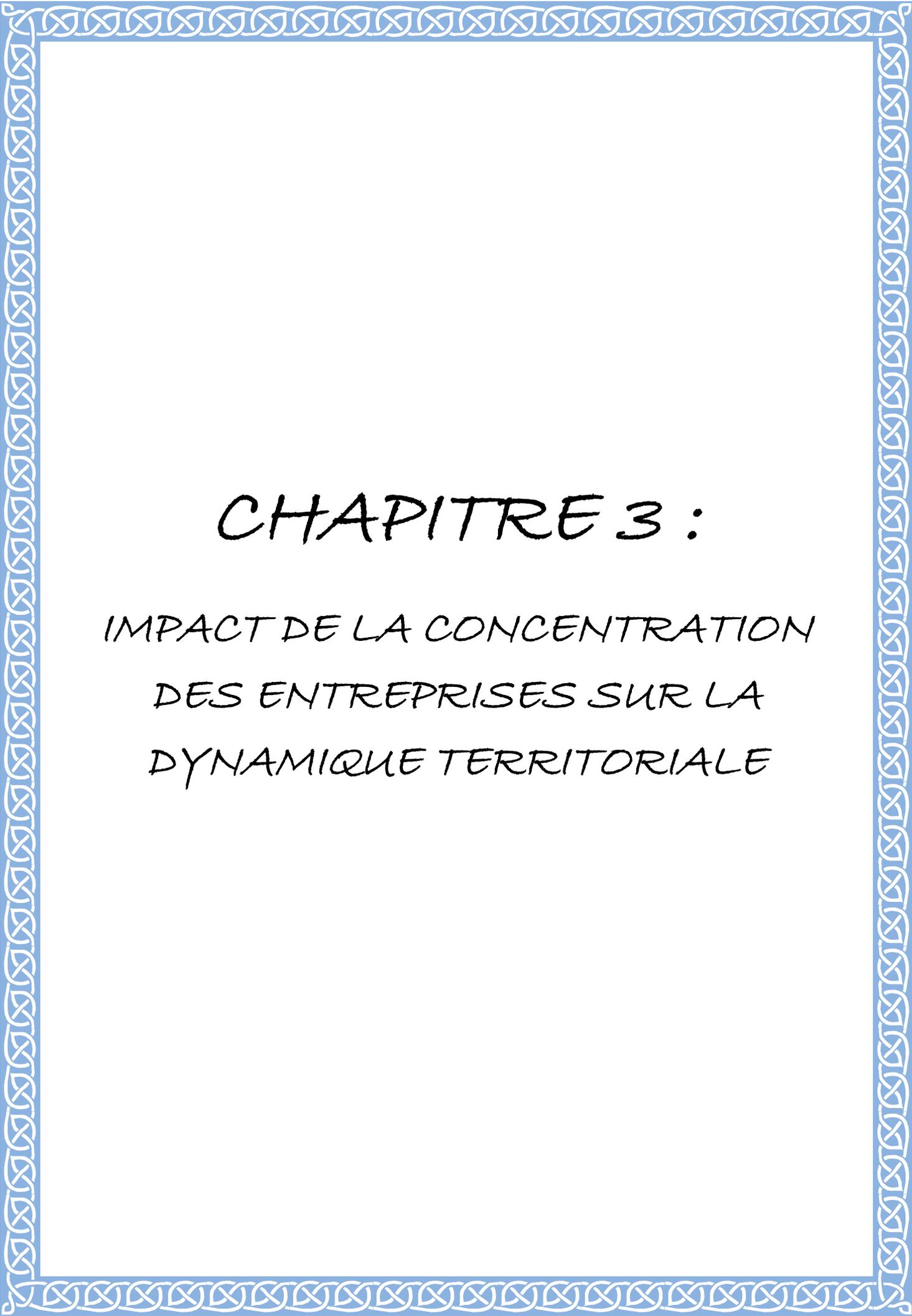
Ces différents leviers de compétitivité s'inscrivent dans une recherche de la performance la plus optimale pour les entreprises, et les réseaux d'entreprise tels que les grappes vont permettre d'être proche de cette réalité.

---

<sup>18</sup>Arnaud STRAPPE : Les clusters labellisés « Grappe d'entreprise » ISEAG, SAINT-ETIENNE, page 2 et 3.

## **Conclusion**

Ce chapitre a porté une attention majeure à la notion territoire, et aux fondements conceptuels du territoire. L'investigation théorique sur la notion du territoire ou milieu a révélé que cette notion est devenue une forme de développement alternative à l'entreprise, appelé généralement des formes d'organisation productives localisées.



# CHAPITRE 3 :

IMPACT DE LA CONCENTRATION  
DES ENTREPRISES SUR LA  
DYNAMIQUE TERRITORIALE

**Chapitre 3 : Impact de la concentration des entreprises sur la dynamique territoriale**

**Introduction**

La combinaison de plusieurs courants théoriques concernant l'analyse des phénomènes de la concentration et la prise en compte du territoire comme cadre conceptuel, nous ont guidés dans la formulation de notre étude de certaines entreprises à Taharacht.

En partant de la description de la dynamique territoriale dans la wilaya de Bejaia, nous nous attacherons par la suite à la présentation de la méthodologie utilisée pour tester les hypothèses émises dans le cadre théorique afin de pouvoir répondre à notre questionnement de départ.

Ce présent chapitre est scindé en deux sections. La première est consacrée à la présentation de la wilaya de Bejaia, de la commune d'Akbou et de la zone d'activité Taharacht. La deuxième traite de la démarche de travail en abordant l'échantillon étudié et le questionnaire d'enquête utilisé à cette fin, et l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête de terrain.

**Section 1 : La dynamique territoriale dans la wilaya de Bejaia**

L'implantation des entreprises dans la wilaya de Bejaia joue un rôle important sur le développement territorial, permet de réduire le taux de chômage, et de répondre aux besoins du marché local...etc.

**1. Présentation de la wilaya de Bejaia**

La wilaya se situe sur le littoral de l'Algérie, elle dispose de plusieurs avantages, et pour cela, nous allons présenter les points suivants :

**1.1. Aperçu historique**

Située au cœur de l'espace méditerranéen, Bejaia (Bgayet, Bougie, Bbugia, Buggea), ville d'Algérie qui donna son nom aux petites chandelles (les bougies) et à partir de laquelle les chiffres arabes ont été popularisés en Europe, renferme de nombreux sites naturels et

vestiges historiques, qui témoignent encore aujourd'hui des fastes de sa longue histoire. Son tissu urbain est caractérisé par une continuité ininterrompue d'occupation depuis l'antiquité<sup>1</sup>.

## **1.2. Situation géographique et administrative**

La wilaya de Bejaia est une région côtière qui se situe au Nord-est de l'Algérie, sur le littoral méditerranéen avec une façade maritime de 120Km.

Limites de la wilaya : la wilaya de Bejaia qui occupe une superficie de 3223,5 Km<sup>2</sup> et limitée par<sup>2</sup> :

- ✓ La mer méditerranéenne au Nord
- ✓ La wilaya de Jijel à l'Est
- ✓ La wilaya de TiziOuzou et Bouira à l'Ouest
- ✓ La wilaya de Bordj Bou Arreridj et Setif au Sud

La wilaya Bejaia est composée de 19 Daïras et 52 Communes, réparties suivant le tableau ci-après :

## **1.3. L'emploi**

D'après la DPSB, la population active à la fin de l'année 2015 est estimée à 383650 personnes (représentent 40% de la population total de la wilaya), la population active occupée est de 337615 individus. Et donc le taux de chômage est estimé à 12%.

**Tableau N°1.3 : Estimation de l'emploi**

<b>Désignation</b>	<b>Données arrêtées au 31/12/2015</b>
<b>Population active</b>	<b>383650</b>
<b>Taux d'activité</b>	<b>40%</b>
<b>Population active occupée</b>	<b>337615</b>
<b>Taux de chômage</b>	<b>12%</b>

**Source : DPSB W. De Bejaia, 2015.**

<sup>1</sup>Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia 2015.

<sup>2</sup> Idem.

#### 1.4. Statut juridique

D'après la DPSB le nombre de projets est de 521 la fin de 2015, le nombre d'emplois est de 4655.

**Tableau N°2.3 : Répartition des investissements par secteur juridique**

<b>SECTEUR JURIDIQUE</b>	<b>NOMBRE DE PROJETS</b>	<b>%</b>	<b>NOMBRE D'EMPLOIS</b>	<b>%</b>
<b>Entreprise individuelle</b>	379	72,74	1 580	33,94
<b>EURL</b>	35	6,72	671	14,41
<b>SARL</b>	79	15,16	2 128	45,71
<b>SNC</b>	26	4,99	265	5,70
<b>SPA</b>	2	0,38	11	0,24
<b>TOTAL</b>	<b>521</b>	<b>100</b>	<b>4 655</b>	<b>100%</b>

Source : DPSB de la wilaya de Bejaia, 2015.

#### 1.5. L'évolution de l'industrielle

Le secteur industriel connaît un développement significatif vers la fin des années 90, et il possède aujourd'hui un tissu industriel important, qui est dominé par l'industrie agroalimentaire, de même le secteur privé avec son dynamisme, peut s'imposer très rapidement ce qu'il lui permet de dominer le secteur publique qui a perdu sa prédominance vers les années 90.

**Tableau N°3.3 : Evolution annuelle de l'industrie**

<b>Secteur</b>	<b>Année 2011</b>	<b>Année 2012</b>	<b>Année 2013</b>	<b>Année 2014</b>	<b>Année 2015</b>
<b>Industrie</b>	37	63	59	72	85

Source : DPSB de la wilaya de Bejaia, 2015.

A partir du tableau ci-dessus on remarque que le secteur industriel connaît une évolution importante à partir de l'année 2011 jusqu'à l'année 2015.

## **2. Présentation de la commune d'Akbou**

Ville de l'intérieur du pays, Akbou est située au centre-est à 200Km d'Alger et à 70Km du port de Bejaia dont elle dépend, traversée aujourd'hui par la route nationale n°26 en pleine réfection, l'édification d'Akbou remonte à Mars 1883.

Auparavant, la région était occupée dans l'Antiquité par les Romains avec notamment la présence d'un mausolée romain situé dans le milieu de la vallée de la Soummam.

### **2.1. Localisation**

Akbou est située dans la vallée de la Soummam, en petite Kabylie. Elle est délimitée au nord par Ouzellaguen, à l'est par la rivière de la Soummam, qui la sépare de la commune de Amalou, au sud-est par l'oued Sahel, appelé localement « Assif Abbas », qui la sépare de la commune de Ait R'Zine, au sud par la commune de Tazmalt, à l'ouest par la municipalité de Ighram et au nord-ouest par la commune de Chellata.

La commune d'Akbou dispose d'un réseau routier constitué principalement de la route nationale N°26 qui la relie avec l'espace wilaya, régional et national (relie le nord et l'est d'Algérie). Elle est traversée aussi par le chemin de wilaya 14 comme accès routier qui assure sa liaison avec les autres communes, en plus du passage de la voie ferrée (Bejaia-Alger).

### **2.2. Relief, géologie, hydrographie**

Située à une altitude moyenne de 280 m, la commune d'Akbou s'étend sur une superficie de 52,18Km<sup>2</sup>, comprenant deux zones distinctes<sup>3</sup>:

- Le plateau d'Akbou et de Tifrit où se trouve le périmètre urbain ;
- La plaine d'Azaghar où se trouve les périphéries, notamment les villages de Lazib et de Colonel Amirouche (anciennement : Riquet)
- Akbou est proche de la confluence de la Soummam et de son affluent le Bouselam.

---

<sup>3</sup> Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia 2015.

### 2.3. Démographie

Akbou est la deuxième daïra la plus peuplée de la Wilaya de Bejaia après la daïra de Bejaia, et également la deuxième agglomération avec 83 505 habitants, selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2015, la population de la commune d'Akbou est évaluée à 52 746 habitants en 2007 contre 56000 en 2015 :

Tableau N°4.3 : Evolution démographique

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Population	52746	53350	53965	54299	54603	54947	55297	55645	56000

Source : Etabli par nous, à partir des données de la DPSB, 2015.

### 2.4. Economie

Akbou joue un grand rôle économique dans la région de par la densité de son tissu industriel, sa réputation qui a largement dépassé les frontières nationales, s'est construite autour d'une ZAC de 50 dynamiques entreprises qui s'étend sur près de 50ha. En perpétuelle extension à cadence accélérée, cette Silicone Valley version locale est en voie de s'enrichir d'un terrain de 80ha qui la fera passer au stade de zone industrielle tout en lui permettant de répondre le désir de s'y installer. Le dynamisme de cette enclave économique a fait oublier qu'Akbou dispose déjà d'une zone industrielle avec de grandes entreprises étatiques comme ALCOVEL, MAC-SOUM et SONARIC ou privées comme Danone Djurdjura<sup>4</sup>.

## 3. La présentation de la zone d'activité Taharacht

Les activités industrielles localisées sur le territoire de la commune Akbou sont en majorités situées dans la zone industrielle à Taharacht sur l'axe de la route nationale n°26 en direction vers Bejaïa.

La zone d'activité de Taharacht est créée suite à la délibération n°185 du 04/09 /1986 de l'APC d'Akbou, approuvée le 13 /10 /1986 par monsieur le chef de la daïra d'Akbou. La zone est identifiée par l'acte administratif n°269 du 17/10 /1993 publié le 26/10/1993 volume 04 n°22. Elle est située au sud Est du chef-lieu de la commune Akbou à proximité de la route nationale n°26 et à proximité de la voie ferrée 24.5 (ha) (équivalent 248521.00 m<sup>2</sup>) réparties

<sup>4</sup> Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia 2015.

en 50 lots, tous attribués, la création de cette zone a répondu en grande partie à la demande du foncier usage industriel dans la commune d'Akbou. Néanmoins, la croissance de cette demande a poussé les autorités à élargir cette zone, ce qui a donné naissance à la zone TAHARACHT extension en 1998 par la délibération N°145 du 28/10/1998 de l'APC d'Akbou, approuvées par l'arrêté N° 450/2000 du wali de la wilaya de Bejaïa du 30/04/2000. Une extension est établie sur une surface de 22.5 (ha), équivalent de (224895.00m<sup>2</sup>) répartie en 45 lots dont 03 sont attribués.

Ainsi, la zone d'activité Taharacht se constitue de deux sous zones : la zone I (initiale) et la zone II (extension sur la partie communale et une extension sur la partie domaniale (09ha77ares 05ca). La combinaison de ces deux parties à la zone une superficie totale de 57(ha) .En terme d'activités, la zone Taharacht 46 unités de production dont 32 sont opérationnelles ,11 en construction et 03 non encore opérationnelles ou à l'arrêt.

## **Section 02 : L'impact de La concentration des entreprises sur la dynamique territoriale**

Dans cette section nous allons présenter notre objectif de l'enquête, faire une démonstration du questionnaire, et analyser les résultats obtenus après dépouillement et traitements de ce dernier.

### **1. Présentation de l'enquête du terrain**

#### **1.1. Objectif de l'enquête**

Cette enquête a pour objectif de recueillir les informations concernant la concentration spatiale des entreprises, le rôle du territoire dans l'implantation des entreprises, et les facteurs qui influencent sur le choix de localisation de ces entreprises. Il s'agit pour nous de répondre à notre interrogation, à savoir sur l'impact de la concentration des entreprises sur la dynamique territoriale.

#### **1.2. Le contenu du questionnaire**

Nous avons élaboré un questionnaire de 23 questions (ouverte et fermé) réparties en trois axes qu'on va présenter comme suit :

- **Axe 1 : Identification et caractéristique de l'entreprise**

Cet axe vise à faire sortir en général les caractéristiques de l'entreprise enquêtée tel que : le nom et le raison sociale de l'entreprise, sa forme juridique, le secteur d'activité...etc.

- **Axe 2 : Les effets de la concentration des entreprises**

Dans ce deuxième axe il s'agit d'évaluer les facteurs qui influencent sur le choix de localisation des entreprises, les relations qui existent entre elles, de vérifier s'il existe une concurrence...etc.

- **Axe 3 : Facteurs d'attractivités du territoire**

Ce dernier axe s'intéresse aux avantages et aux caractéristiques que cette zone offre plus que l'autre (un marché attractif pour les investisseurs, motivation et amélioration de l'entreprise, le niveau de vie et de la TIC, bénéfices des externalités positives).

### **1.3. Déroulement de l'enquête**

Notre enquête de terrain a été débutée au mois de décembre 2016 jusqu'au mois de mars 2017, des responsables ont répondu à notre questionnaire déposé au sein de leurs entreprises.

Durant notre enquête de terrain plusieurs entraves ont été rencontrées :

- La négligence par certains chefs d'entreprises ;
- Manque de responsables des entreprises bien instruit ;
- Difficultés d'avoir certaines informations fiables ;

Ces entreprises nous ont accueillis différemment, certaines ont accepté de répondre à nos questions aisément et à la hâte comme PASTA WORLD, GRAND MOULIN DE LA VALEE, IFRI, NAFTAL GDL BEJAIA, TMF LOGISTICS LAITERIE SOUMMAM, AIT HELLAL, VOLLAILES ENGRAISSEMENT ET ACCOVAGE, ETABLISSEMENT MARZOUK ABDEL-HAMID. Par contre les autres n'ont pas accepté de nous accueillir comme ALMAG, BATELEC, MAXIGOUT, MOULIN GRANITO, AKBOU PLASTIQUE et d'autres.

A la fin de l'enquête nous n'avons que 71,43% de réponses favorables, sur 35 questionnaires déposés. Le tableau ci-dessous résume les informations de notre enquête :

**Tableau N° 5.3: Informations sur l'enquête de terrain**

Les questionnaires	Entreprises industrielles
Questionnaire déposés	35
Questionnaires récupérés	25
<b>Taux de réponses total en %</b>	<b>71,43%</b>

**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

## 2. Analyse des résultats de l'enquête

Cette partie sera consacrée à une analyse des données collectées lors de notre enquête, les principaux résultats obtenus seront commentés tout en respectant les axes du questionnaire.

### Présentation de l'échantillon total de notre enquête

Le tableau représente l'ensemble des entreprises industrielles enquêtées au niveau de la zone TAHARACHT, par forme juridique, secteur d'activité et la catégorie de l'entreprise.

**Tableau N°6.3 : Informations concernant les entreprises enquêtées (forme juridique, secteur d'activité, catégorie).**

Nom ou raison social	Forme juridique	Secteur d'activité	Catégorie
<b>AIT HELLAL VOLLAILES ENGRAISSEMENT ET ACCOVAGE</b>	Entreprise individuelle	Agricole	PMI
<b>AGGLOMERES DE L'EST</b>	SARL	Industrie de matériaux de construction, céramique et verre	PME
<b>ALL PLAST</b>	SARL	Emballage agro-alimentaire	PME
<b>BEJAIA</b>	SARL	Service	Grande entreprise

<b>LOGISTIQUE</b>			
<b>BETONEX</b>	SARL	Industrie de matériaux de construction, céramique et verre	Grande entreprise
<b>DANONE ALGERIE</b>	SPA	Industrie agro-alimentaire	Grande entreprise
<b>ELA FRUIT</b>	SPA	Industrie agro-alimentaire	PME
<b>ETABLISSEMENT MARZOUK ABDEL-HAMID</b>	Entreprise individuelle	Dépositaire et distribution du gaz industriel	PME
<b>GENERAL EMBALLAGE</b>	SPA	Industrie des emballages ....	Grande entreprise
<b>GENERAL PLAST</b>	SARL	Industrie (Plasturgie)	PME
<b>GMFCI</b>	EURL	Industrie mécanique, métallique et métallurgique	PMI
<b>GOLDEN DRINK AMRA ET CIE</b>	SNC	Industrie agro-alimentaire	PME
<b>GRAND MOULIN DE LA VALEE</b>	SARL	Industrie agro-alimentaire	PMI
<b>GRTE FILIALE SONELGAZ POSTE</b>	EURL	Industrie électrique et électronique	Grande entreprise
<b>IBRAHIM ET FILS</b>	SARL	Industrie agro-alimentaire	Grande entreprise
<b>LAITERIE SOUMMAM</b>	SARL	Industrie agro-alimentaire	Grande entreprise
<b>MEZIANE TRAVAUX ROUTIERS</b>	SARL	Bâtiment et travaux publics	PME

<b>NAFTAL GDL BEJAIA</b>	SPA	Distribution produit pétrolier	Grande entreprise
<b>PASTA WORLD</b>	SARL	Industrie agro- alimentaire	PME
<b>POLYSTYRENE INDUSTRIE</b>	EURL	Industrie de matériaux de construction, céramique et verre	PMI
<b>PRIMA VIANDE</b>	SARL	Industrie agro- alimentaire	PME
<b>RAMDY</b>	SARL	Industrie agro- alimentaire	PME
<b>SEMOULERIE SOUMMAM GRANI</b>	SARL	Industrie agro- alimentaire	PME
<b>TMF LOGISTICS</b>	SPA	Transport et marchandises	Grande entreprise
<b>VERY NET</b>	SARL	Industrie chimique	PME

**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

### **1. Identification et caractéristiques de l'entreprise**

Dans ce qui suit nous allons présenter quelques caractéristiques des 25 entreprises enquêtées selon la date de création, forme juridique, secteur d'activité, taille et le chiffre d'affaire.

#### **1.1. La date de création**

La date de création des entreprises se mesure selon leurs effectifs comme l'indique le tableau ci-après.

**Tableau N°7.3 : Répartition des entreprises selon leurs années d'entrée en activité.**

<b>Date de création</b>	<b>Observation</b>	<b>Taux%</b>
<b>1970- 1980</b>	0	0%
<b>1980-1990</b>	1	4%

1990-2000	7	28%
2000 à nos jours	17	68%
Total	25	100%

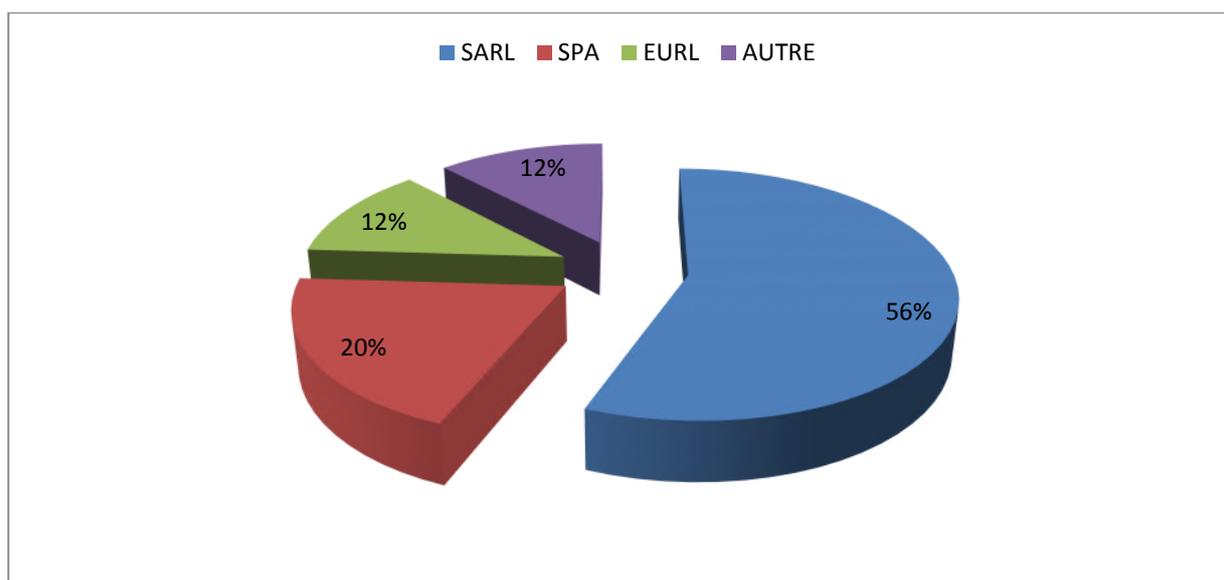
Source : Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

D'après les résultats, nous constatons que la majorité des entreprises ont commencé leurs activités à partir de l'année 2000 avec un taux de 68%, et cela revient au nouveau code d'investissement de 2001, alors que de 1990-2000 nous remarquons que 28% des entreprises ont été créées, et 4% à partir de 1980-1990.

## 1.2. Forme juridique

La deuxième caractéristique des entreprises est la forme juridique ou le statut juridique.

Graphique N° 1.3: La forme juridique des entreprises enquêtées



Source : Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Selon les résultats, la plupart des entreprises sont des SARL (sociétés à responsabilité limitée), elles représentent le taux de 56%, vu qu'elles sont des personnes morales, soumises à payer l'IBS (l'impôt sur le bénéfice des sociétés), elles leur offrent un cadre juridique sécurisant et leurs fonctionnements sont strictement encadrés par la loi. Et le reste est réparti entre SPA 20%, EURL 12% et d'autres formes 12% aussi.

### 1.3. Le secteur d'activité

La troisième caractéristique des entreprises enquêtées est le secteur ou la branche d'activité.

**Tableau N°8.3 : Répartition des entreprises selon leurs secteurs d'activités**

<b>Secteur d'activité</b>	<b>Observation</b>	<b>Taux</b>
<b>Industrie agro-alimentaire</b>	10	40%
<b>Industrie de matériaux de construction, céramique, et verre</b>	3	12%
<b>Industrie mécanique, métallique et métallurgique</b>	1	4%
<b>Industrie électrique et électronique</b>	1	4%
<b>Industrie cuire et chaussures</b>	0	0
<b>Bâtiments et travaux publics</b>	1	4%
<b>Autres</b>	9	36%

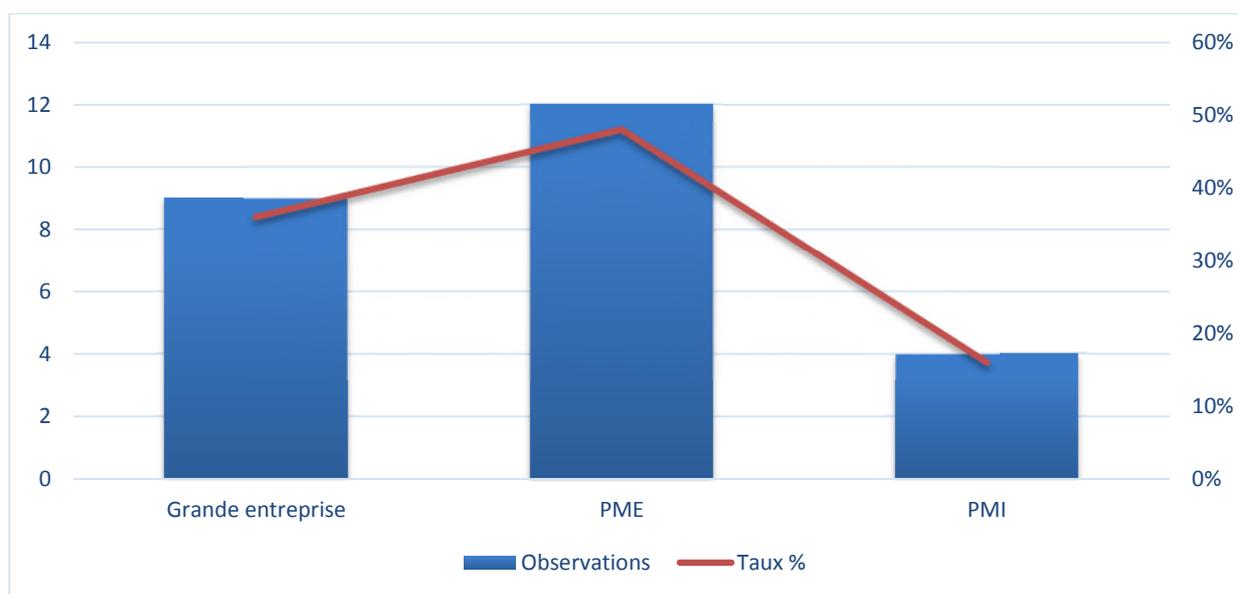
**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Le tableau ci-dessus montre que la proportion entre les branches est très différente en concurrence, où nous remarquons que l'industrie agro-alimentaire occupe une place importante dans la ZAC avec un taux de 40% et cela revient à couvrir les besoins de larges consommations des citoyens, suivi des autres branches avec des taux différents.

### 1.4. La catégorie des entreprises

Le graphique ci-après nous présente la taille des entreprises selon leurs effectifs.

Graphique N°2.3 : La taille des entreprises enquêtées



Source : Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Les résultats montrent que les PME occupent une place importante dans la zone d'activité Taharacht avec un taux de 48%, et cela revient au nombre limité des employés et du chiffre d'affaire. Les grandes entreprises avec un taux de 36% et les PMI 10%.

### 1.5. Chiffre d'affaire

La dernière caractéristique des entreprises enquêtées est le chiffre d'affaire qui sera indiqué selon le tableau et le graphique ci-après.

Tableau N°9.3 : Répartition des entreprises enquêtées selon le chiffre d'affaire

Chiffre d'affaire	Observations	Taux %
Inferieur a 20 millions de DA	3	12%
20< C.A <100 millions de DA	8	32 %
100<C.A<200 millions de DA	3	12 %
200<C.A<2 milliard de DA	6	24 %
Plus de 2 milliards de DA	5	20 %

Source : Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Les résultats de l'enquête montre que, 20 % des entreprises de la zone Taharacht, ont un chiffre d'affaire qui est supérieur à 2 milliards de dinars, 24 % de leurs chiffres d'affaires est situé entre 200 millions et 2 milliards, 12 % déclarent qu'ils réalisent un chiffre d'affaire qui se situe entre 100 et 200 millions et inférieur à 20 millions. Et 32% entre 20 et 100 millions.

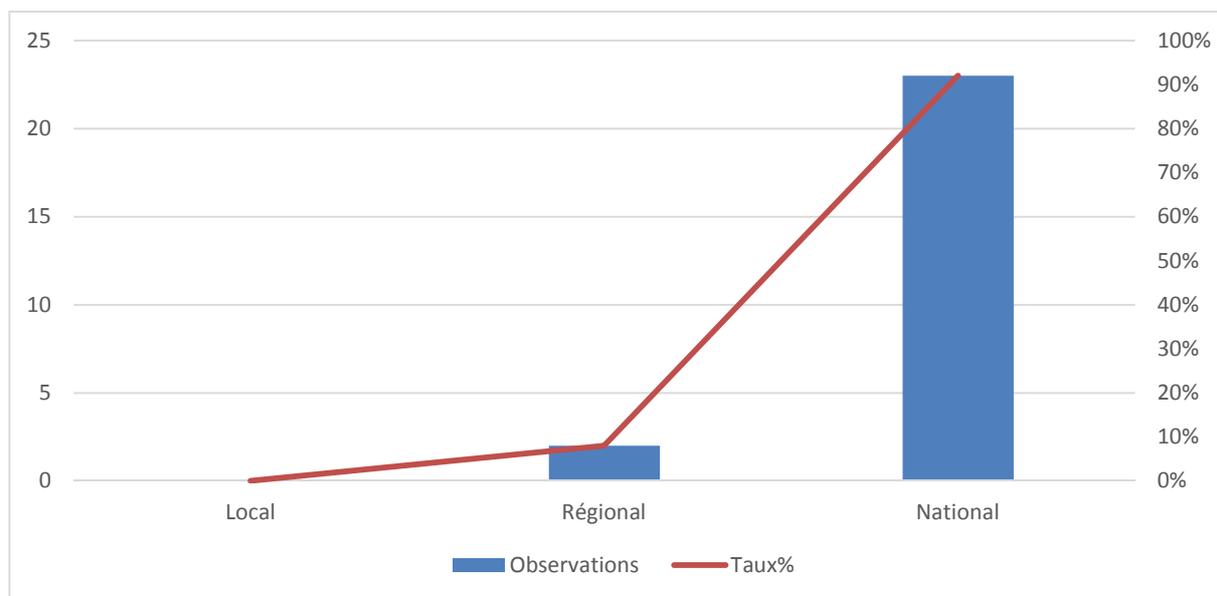
## 2. Les effets de la concentration des entreprises

Les effets de la concentration des entreprises seront analysés en se basant sur les réponses concernant l'étendue du marché, les facteurs qui ont influencées sur le choix de localisation, la subvention par l'Etat, les relations qui existent entre ces entreprises, et enfin leurs niveaux de concurrence.

### 2.1. L'étendue du marché de l'entreprise

Nous avons pris ce critère en considération pour pouvoir mesurer l'étendue du marché des entreprises enquêtées, il est question de voir à quelle portée les produits de ces entreprises sont commercialisés. Pour parvenir, nous avons défini l'étendue du marché à trois niveaux : local, régional, national.

Graphique N°3.3 : L'étendue du marché des entreprises enquêtées



Source : Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Pour ce qui est de la nature clientèle, comme nous pouvons le remarquer dans le graphique précédent, il était nécessaire de voir que la portée de ces produits est commercialisée au niveau national avec le taux de 92%.

### **2.2. Les facteurs de localisation**

Nous continuons avec un aperçu sur les facteurs qui ont essayé d'influencés sur le choix de localisation des entreprises enquêtées qui est un élément essentiel sur la création et la concentration de ces entreprises.

**Tableau N°10.3 : Répartition des entreprises selon les facteurs de localisation (plusieurs réponses possibles)**

<b>Facteur de localisation</b>	<b>Observations</b>	<b>Taux%</b>
<b>Proximité du marché</b>	22	42%
<b>Présence d'une main d'œuvre qualifiée</b>	15	29%
<b>Disponibilité et qualité des lignes et réseaux de communications</b>	8	15%
<b>Disponibilité et fiabilité de l'énergie du gaz et de l'eau</b>	7	14%

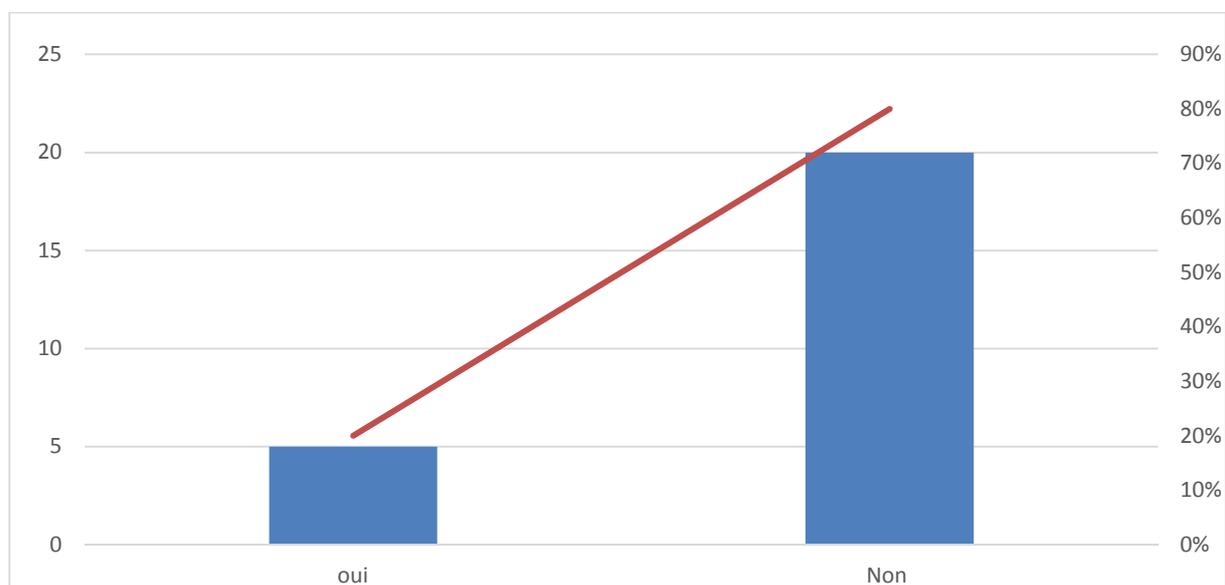
**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

D'après les résultats, les facteurs qui ont influencés sur le choix de localisation des entreprises sont : la proximité du marché avec un taux de 42% et cela revient à la veille concurrentielle, elle permet d'augmenter les capacités productives, de bénéficier des progrès techniques et de minimiser les coûts d'investissements, ensuite la présence d'une main d'œuvre qualifiée qui est aussi un facteur essentiel pour certaines entreprises avec un taux de 29% , enfin la disponibilité des lignes de réseaux de communication et de l'énergie du gaz et de l'eau avec un taux de 15% et 14% respectivement.

### **2.3. Subvention par l'Etat**

Ce point, nous permettra de voir si les entreprises sont subventionnées par l'Etat et quelle est la nature de cette subvention.

**Graphique N°4.3 : Les entreprises subventionnées par l'Etat d'après les résultats de l'enquête**



**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

La lecture du graphique ci-dessus montre que la majorité des entreprises non subventionnées par l'Etat ont atteint 80%, cela veut dire qu'elles sont d'un secteur privé. Alors que 20% sont subventionnées par l'Etat.

#### **2.4. Les relations entre les entreprises qui se localisent dans la même zone d'activité**

Ce critère, nous permettra de vérifier s'il existe des relations entre les entreprises qui se localisent dans la même zone.

Pour ce faire, nous avons posé une question dichotomique (oui, non), et les résultats sont indiqués comme suit :

**Tableau N° 11.3: Avez-vous des relations avec les entreprises qui se localisent sur cette zone d'activité ?**

Réponses possibles	Observations	Taux %
Oui	23	92%
Non	2	8%

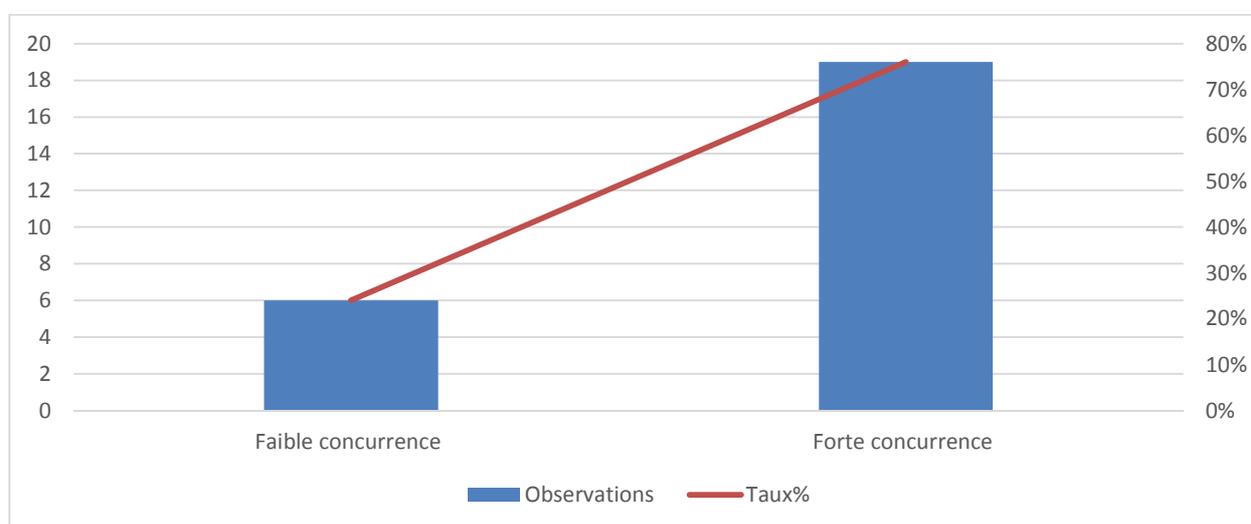
**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

La lecture du tableau ci-dessus montre sans doute que la majorité des entreprises ont des relations avec les entreprises qui se localisent dans la zone d'activité Taharacht avec un taux de 92%, des corrélations commerciales, clients-fournisseurs, prestations de service et de transport les réunissent, et 8% ont répondu par non.

## 2.5. Le niveau de concurrence

Cet élément nous permet de voir le niveau de concurrence des entreprises (faible concurrence, forte concurrence) selon les résultats ci-après :

Graphique N°5.3: Niveau de concurrence des entreprises enquêtées



**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Nous remarquons d'après le graphique ci-dessus que la plupart des entreprises ont une forte concurrence avec un taux de 76%, et cela revient à ce que chaque entreprise essaie de faire écouler son produit facilement ainsi que l'existence d'une veille concurrentielle entre ces entreprises. On prend ces exemples (**GMFCI** : SARL TIRSAM et CABSOR, **Grand moulin de la vallée** : ERIAD, **Laiterie SOUMMAM** : DANONE, RAMDY, BATOUCHE, CANDIA, HOUDNA, **PASTA WORLD** : AMOUR, SAFINA, SIM, **Général Plast** : SGT, LTD, PTD, PROFORM, SGE, **TMF** : Bejaia logistique, NUMELOGUE, FLECHE BLUE, TERRENO, **VERRY NET** : HENKEL, TEST, AIGLE...etc.), et le reste ont une faible concurrence, représentent le taux de 24%.

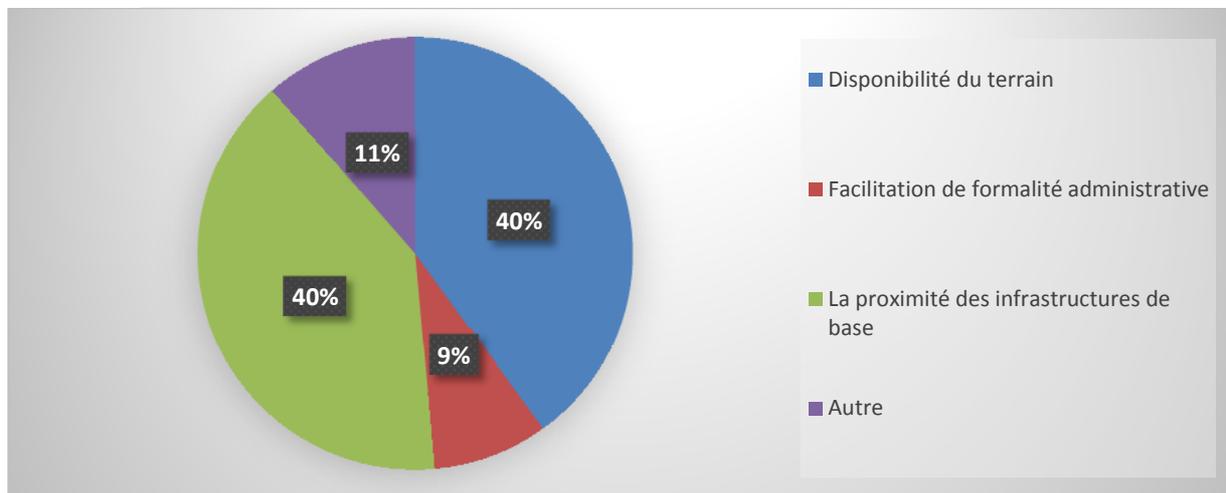
### 3. Facteurs d'attractivité du territoire

Ce dernier point, nous permettra de déterminer les effets de la concentration sur la dynamique territoriale, où le territoire joue un rôle crucial dans l'évolution des entreprises. Nous allons effectuer une analyse sur les avantages offerts par la zone Taharacht plus qu'une autre avant et après leurs implantations.

#### 3.1. Les avantages de la zone d'activité

Ce point va être consacré sur les privilèges apportés par cette zone.

Graphique N°6.3 : Les avantages de la zone d'activité pour les entreprises enquêtées



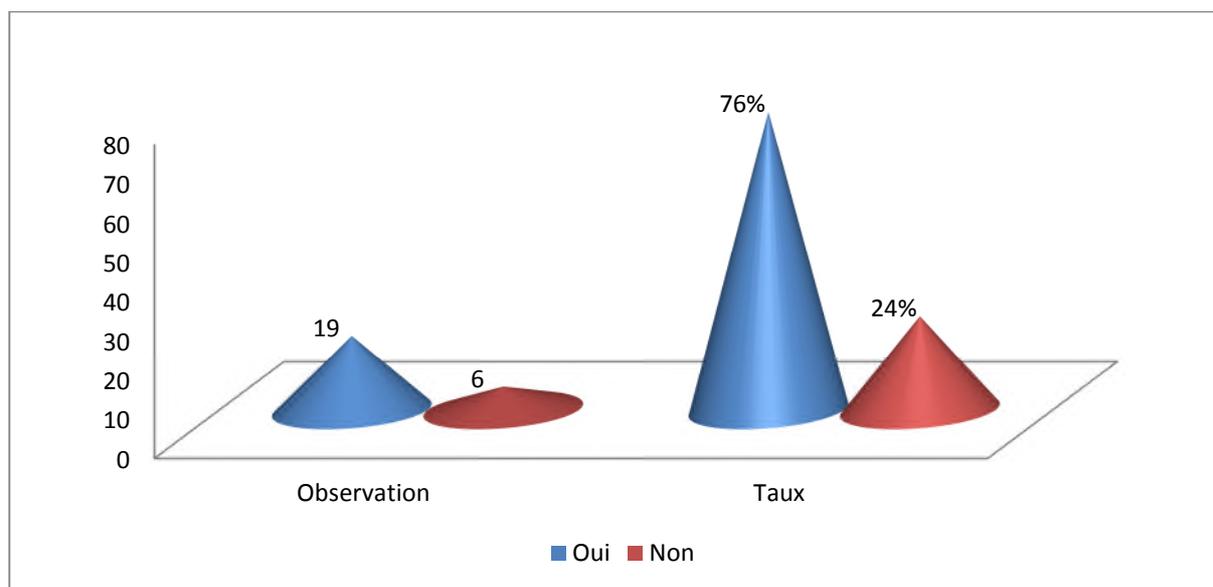
**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Les résultats nous montre que les attributions qu'offrent la zone d'activité Taharacht, est la disponibilité du terrain et la proximité des infrastructures de base avec un taux de 40%, la facilitation de formalité administrative avec un taux de 9%, et 11% d'autres réponses comme : localisation des grandes entreprises, terrain stratégique, compétences de la main d'œuvre...etc.

#### 3.2. Les caractéristiques du territoire avant l'implantation

Ce critère nous permettra de savoir si les entreprises enquêtées ont étudié les spécificités du territoire avant l'implantation.

Graphique N°7.3 : Les caractéristiques du territoire pour les entreprises enquêtées



Source : Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

D'après le graphique ci-dessus nous constatons que 76% des entreprises ont étudié le territoire.

### 3.3. La contribution des entreprises au développement de la zone Taharacht

Ce critère nous démontre que les 25 entreprises enquêtées contribuent au développement de la zone Taharacht, et cela par : la création de postes d'emplois et de la richesse, transport rapide des produits finis, amélioration des infrastructures de base, économie régionale, création de l'activité commerciale...etc.

### 3.4. Attractive du marché

Ce critère nous permettra de vérifier si la concentration des entreprises en cette zone offre un marché attractif pour d'éventuels investisseurs.

Tableau N°12.3 : Est-ce que la concentration d'entreprises dans cette zone offre la disponibilité d'un marché attractif pour d'autres investisseurs ?

Réponses possible	Observation	Taux %
Oui	24	96
Non	1	4

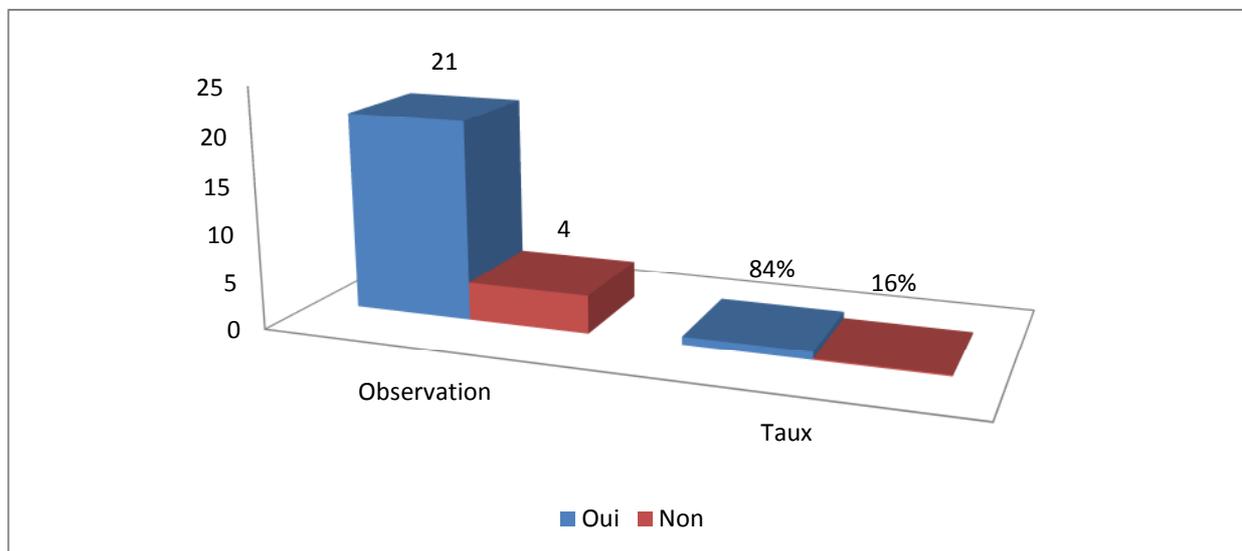
Source : Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

De la lecture du tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité des firmes enquêtées trouvent que la concentration des entreprises dans la zone d'activité Taharacht est attractive pour d'autres investisseurs avec un taux de 96% des réponses (oui), cela veut dire que le pourcentage des réponses (non) représente 4%.

### 3.5. L'amélioration et la motivation de l'entreprise

Nous allons examiner dans cette partie, si la concentration dans la zone d'activité Taharacht, a aidé les entreprises enquêtées à s'améliorer et à se motiver.

**Graphique N°8.3 : Est-ce que la concentration dans cette zone vous a aidé à améliorer et motiver votre entreprise ?**



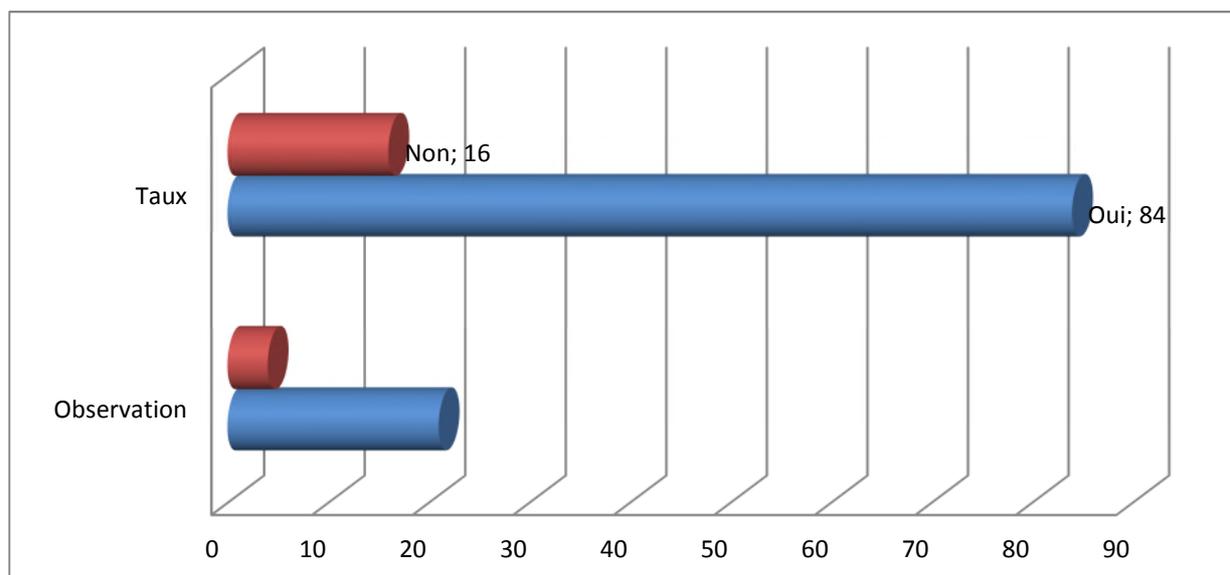
**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Les résultats qui apparaissent ci-dessus, montrent que la plupart des entreprises (84%) trouvent que leurs concentrations dans cette zone les a aidé à s'améliorer et à se motiver, et d'après leurs réponses cela revient à minimiser leurs charges, la disponibilité d'offre de service, disponibilité de matière première, existence de moyen de transport, la présence de partenariat et fournisseur dans la région, proximité des entreprises et des clients, l'amélioration de leurs produits pour être concurrent sur le marché et faciliter la commercialisation du produit, la disposition de la main d'œuvre qualifiée. 4% ne le trouve pas.

### 3.6. L'utilisation du TIC (Technologie d'Information et de Communication)

Un autre point qui mérite d'être analysé est l'utilisation et l'amélioration de TIC.

**Graphique N°9.3 : Est-ce que la concentration des entreprises dans cette zone aide d'une manière ou d'une autre à l'utilisation et à l'amélioration de TIC ?**



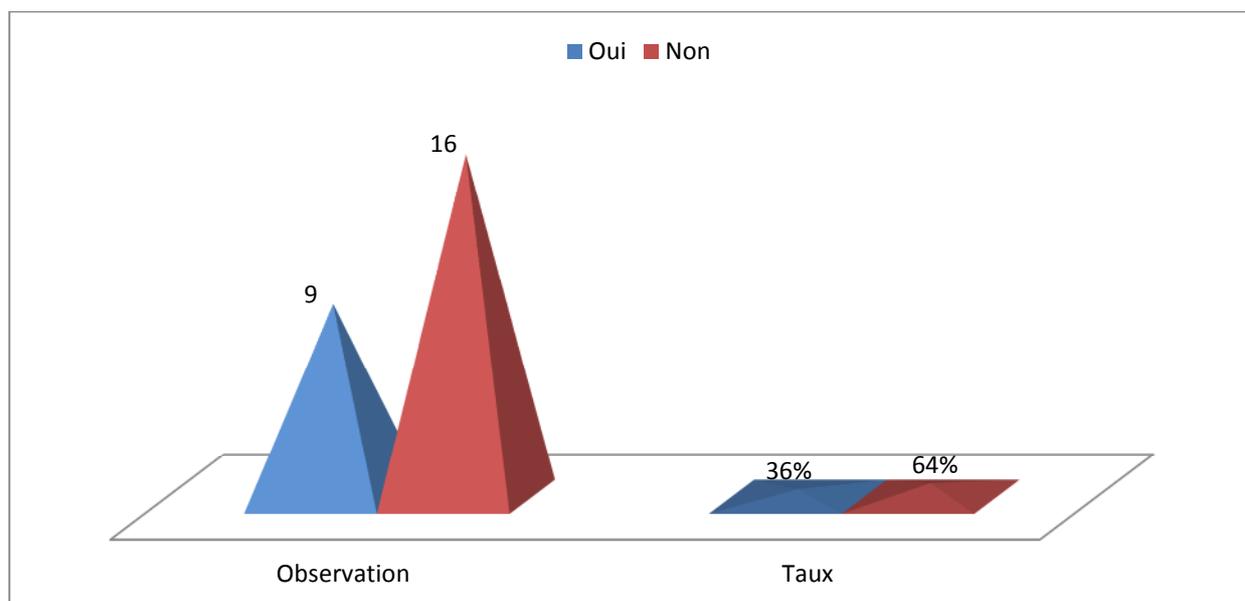
**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

L'utilisation du TIC est un moyen indispensable pour toutes les entreprises, pour améliorer le système d'information en ce qui concerne la rapidité, l'actualité et la qualité de l'information diffusée 84% confirment son utilisation.

### 3.7. Les externalités positives

Pour mieux cerner le rôle qu'ont joué les externalités positives dans la zone d'activité Taharacht, nous avons intégré, une question qui nous permet de savoir si les entreprises enquêtées ont bénéficié de ces externalités.

Graphique N° 10.3: Est-ce que vous bénéficiez des externalités positives dans cette zone ?



**Source :** Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Les externalités peuvent être les gains ou les pertes qui résultent de l'indépendance des décisions individuelles des agents économiques. Nous distinguons alors les externalités positives lorsque les décisions ou les actions d'un agent affectent positivement les décisions ou les actions d'autres agents, et les externalités négatives qui sont le contraire.

Les résultats de l'enquête, montrent que 36% des entreprises ont répondu par (oui), des relations professionnelles existent entre elles pour l'animation et la création d'un esprit de commerce dans cette zone : des réductions sur les frais de transports, liaisons entre offre et demande d'un produit...etc. Alors que 64% ont répondu par (non) et cela peut-être est dû à l'incompréhension du mot « externalités » par les répondants.

### 3.8. Le niveau de vie

Quant au niveau de vie, nous avons proposé à la fin de notre questionnaire aux entreprises, si leurs concentration dans cette zone à aider à améliorer la région.

Tableau N° 13.3: Pensez-vous que la concentration des entreprises dans cette zone a aider à améliorer le niveau de vie ?

Réponses possibles	Observation	Taux
Oui	21	84%
Non	4	16%

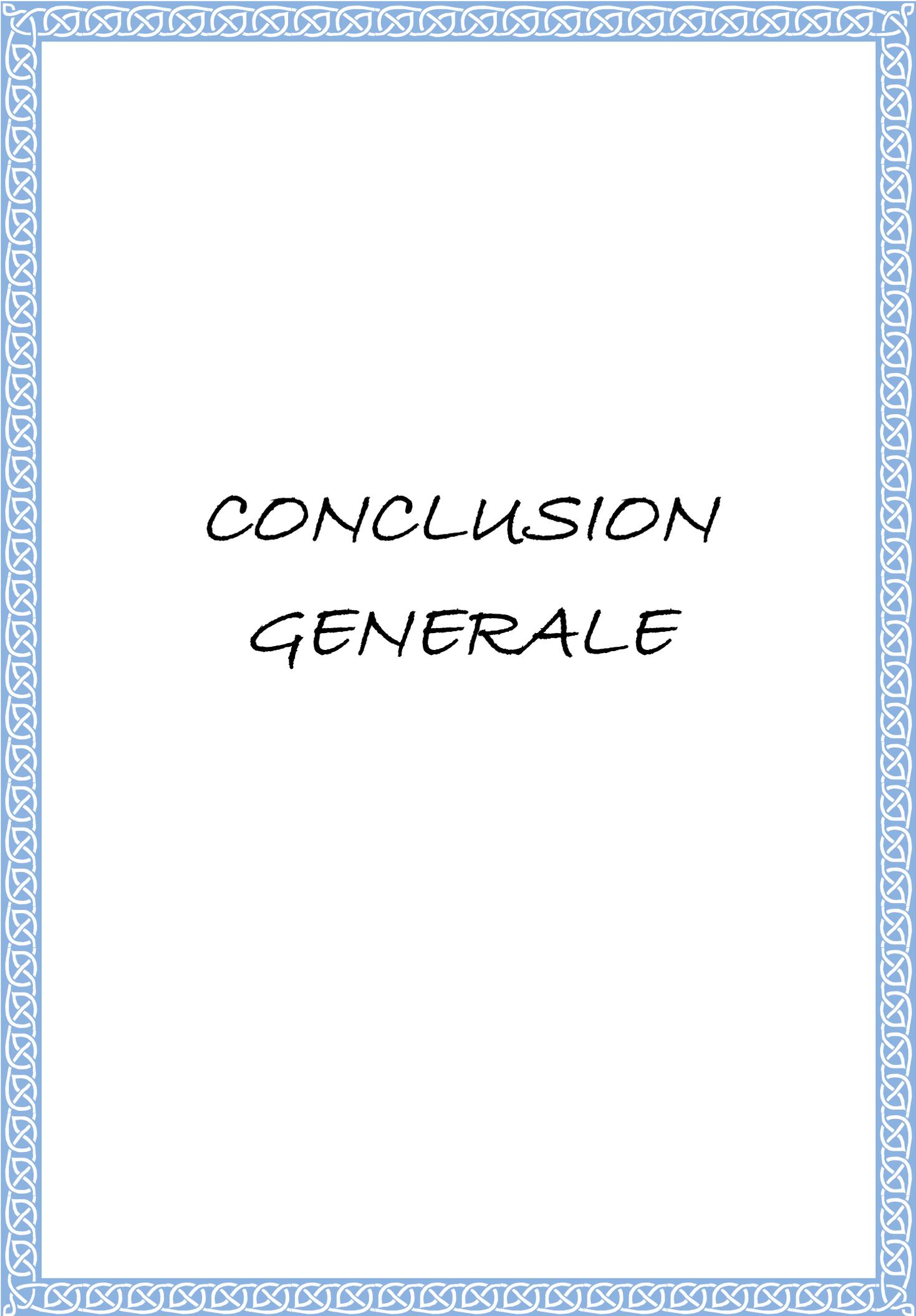
Source : Elaboré par nos soins, sur la base des résultats de l'enquête de terrain.

Les résultats montrent clairement le rôle déterminant que joue ces entreprises dans cette région, évoquées par 84% de notre échantillon, et cela par : la création d'emploi, absorption du chômage, création des richesses, la concurrence, amélioration de la qualité de vie des habitants et la motivation personnel, grille des salaires, le pouvoir d'achat, disponibilité de moyen de communication, de la sécurité et de différents produits sur le marché qui accède aux consommateurs pour satisfaire leurs besoins. Et que 16% des réponses ont été négatives.

### Conclusion

Le premier constat qui ressort de l'examen de la répartition des entreprises dans la wilaya de Bejaia, c'est leur concentration à des endroits précis le long de la vallée de la Soummam, et plus exactement à la zone d'activité Taharacht. Une concentration que nous avons expliquée, dans un premier temps, par quelques facteurs qui nous semblent évidents. Il s'agit de l'espace suffisamment vaste et plat qu'offrent les zones de plaines, de l'agglomération de la population donc le bassin de main-d'œuvre qu'elle constitue pour ces entreprises, des infrastructures de base, notamment de transport, qui s'y trouvent et des zones aménagées qui accueillent une majeure partie de ces entreprises.

Pour répondre à notre objectif, les résultats de l'enquête de terrain que nous avons mené auprès de 25 entreprises localisées dans la zone d'activité Taharacht, montrent qu'elles sont de portées régionales et nationales pour le développement de la wilaya de Bejaia, et cela revient aux relations professionnelles : de concurrences, de complémentarités qui existent entre elles. Ainsi, qu'elles offrent un marché attractif pour d'autres investisseurs, et elles se permettent de se motiver et de s'améliorer, et de satisfaire la population.



CONCLUSION  
GENERALE

### **Conclusion générale**

Porté par la problématique de la concentration et son implication sur le développement du territoire d'accueil, ce travail s'est concentré sur l'impact de la concentration des entreprises sur la dynamique territoriale.

Le regroupement des activités productives est un phénomène ancien qui a suscité de tout temps l'intérêt des chercheurs des diverses disciplines.

L'étude de la concentration des entreprises consiste à l'analyse d'un ensemble de variables géographiques, économiques, visant à l'évaluation d'une localisation optimale, ou la sélection d'un emplacement possible pour atteindre des objectifs de ventes et de profit.

Les entreprises cherchent à se localiser dans un territoire qui leur offre des compétitivités de prévoir le destin économique d'un tissu des entreprises données, ainsi celui du territoire d'implantation...etc.

De nos jours la relation entre les entreprises et son territoire est clairement posée, les entreprises trouvent les ressources multiples pour son fonctionnement et le développement de son territoire. Elles contribuent à son tour au développement de ce dernier (création d'emploi, attractive des entreprises lui servant de clients et de fournisseurs, versement de la fiscalité, diffusion de l'innovation).

Le choix de la zone d'activité de TAHARACHT comme terrain d'investigation, représente une concentration importante des entreprises de la wilaya à coté de celle de Bejaia et d'EL KSEUR.

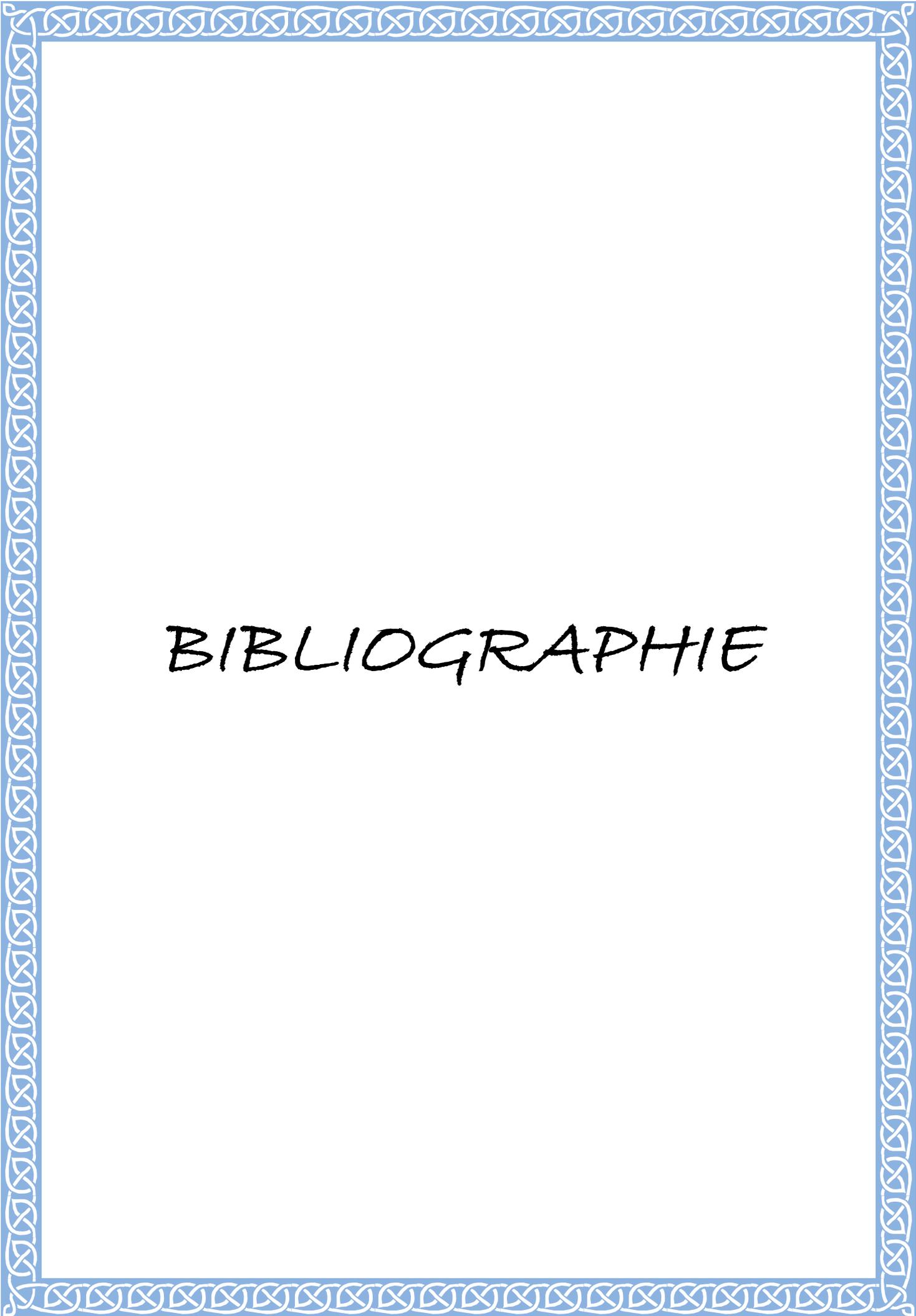
Il était nécessaire de faire sa présentation qui sert de cadre à notre étude. Nous avons notamment mis l'accent sur les aspects qui pourraient jouer un rôle dans le rassemblement des entreprises (aspect physique du territoire, infrastructures de base, la proximité du marché, des coûts de transport bas, bénéficier des externalités positives...etc.).

A l'échelle de la zone d'activité TAHARACHT, nous avons relevé la présence des entreprises dans divers secteurs d'activité, particulièrement dans le secteur agro-alimentaire dans la plupart sont des SARL, d'une taille petite et moyenne entreprise.

Les résultats de l'enquête ont permis de confirmer une hypothèse sur deux, la première est infirmé montre que le regroupement des entreprises dans la zone d'activité

## *Conclusion générale*

TAHARACHT ne leur accorde pas des externalités positives, car la plus part de ces entreprises ne profitent pas de cette proximité, malgré qu'elles génèrent des avantages dans les différents domaines, tels que les coûts bas de transport, de matières premières et de partage des connaissances et de technologies. Alors que leur concentration dans cette zone est favorable pour la dynamique territoriale de la région par l'amélioration du niveau de vie des habitants : la motivation personnelle, diminution du chômage, création de richesses et la satisfaction des besoins des consommateurs.



# BIBLIOGRAPHIE

### Bibliographie

#### I. Ouvrages :

- Aissa (Iamai) : « Le rôle du réseau d'acteur locaux dans la réussite du technopole agroalimentaire de Bizerte(Tunisie) pour un meilleur développement du secteur ». CIRAD, Montpellier, France , 16,18 octobre 2002.
- Armand Colin, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, VARIA, Avril 2003.
- BELATTAF Matouk : « localisation industrielle et aménagement du territoire : aspects théorique et pratique », édition OPU.
- COLLETIS (Gabriel) et PECQUEUR(Bernard) : « Politique technologique locales et création de ressources spécifiques ». In Rallet A. Torre A. (Eds), Economie industrielle et économie spatiale, Economica.
- COURLET (Claude), PECQUEUR(Bernard), SOULAGE (Bernard) : « industrie et dynamique de territoire, revue d'économie industrielle N°64, 2<sup>ème</sup> trimestre 1993.
- COURLET Claude : « Territoire et développement économique au Maroc : le cas des systèmes productifs localisés », édition l'harmattan, 2006, Paris.
- COURLET Claude, Les Systèmes Productifs Locaux : de la définition au modèle, in réseaux d'entreprises et territoires. Regards sur les systèmes productifs locaux, la documentation française.
- GLADWELL Malcolm, 2002, The Tipping Point : How Little Things Can Make a Big Difference, Back Bay Books, traduit en français sous le titre : Le Point de bascule : Comment faire une grande différence avec de très petites choses, 2003, éditions transcontinental.
- JOYAL(André) : « Milieu innovateur, développement local et PME québécoises innovantes » Acte du 4<sup>ème</sup> CIFFPME, octobre, 1998.
- MAHE Henri de BOISLANDELLE, Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concepts et outils, Economica.
- MATTEACCIOLI(André) « Philippe Aydalot : pionnier de l'économie territoriale ». Edition, l'Harmattan, 2004.
- NOJON Alain : « Concepts et mécanismes de géographie économique contemporaine ». Edition Ellipes, Paris, 1992.

- PECQUEUR (Bernard) et ZIMMERMANN (Jean Benoit) : « Economie de proximité », Edition de Hermès science, Paris, 2004.
- SAMSON, Ivan L'économie contemporaine en 10 leçons, SIREY, 2004.

### II. Articles :

- Amar Michel, Grépon Bruno. les deux visages de la concentration industrielle : efficacité et rente de situation. In : Economie et statistique, N° 229, Février 1990. Dossier : comportements d'entreprise ; stratégies de groupes /les écarts sectoriels de couts salariaux dans six pays de l'OCDE.
- C. LONGHI, M. QUERE, Système de production et d'innovation, et dynamiques des territoires, Revue Economique, Année 1993, Volume 44, Numéro 4.
- GORGE Jean-Pierre, Tandé Arlette. Concentration d'entreprise : ralentissement en 1973. In : Economie et statistiques, N°58, Juillet-Aout 1974.
- Manuel Françoise, Sedillot Beatrice. La concentration géographique des industries Française. In Economie et prévisions, n°131, 1997-5.
- (M) Maier « Contrôle national et international des concentrations » Fondation Robert Schumann n°100 du 21 Juillet 2003.
- PERRIN (Jean-Claude) : « organisation industrielles : la composante territoriale ». Revue d'économie industrielle n°51, 1990.
- SAMSON (Ivan) : « territoire et système économique ». « In proximité, réseaux et coordination », communication aux 4ème journée de la proximité. Marseille, 17 et 18 Juin 2004.
- STRAPPE Arnaud : Les clusters labellisés « Grappe d'entreprise » ISEAG, SAINT-ETIENNE.

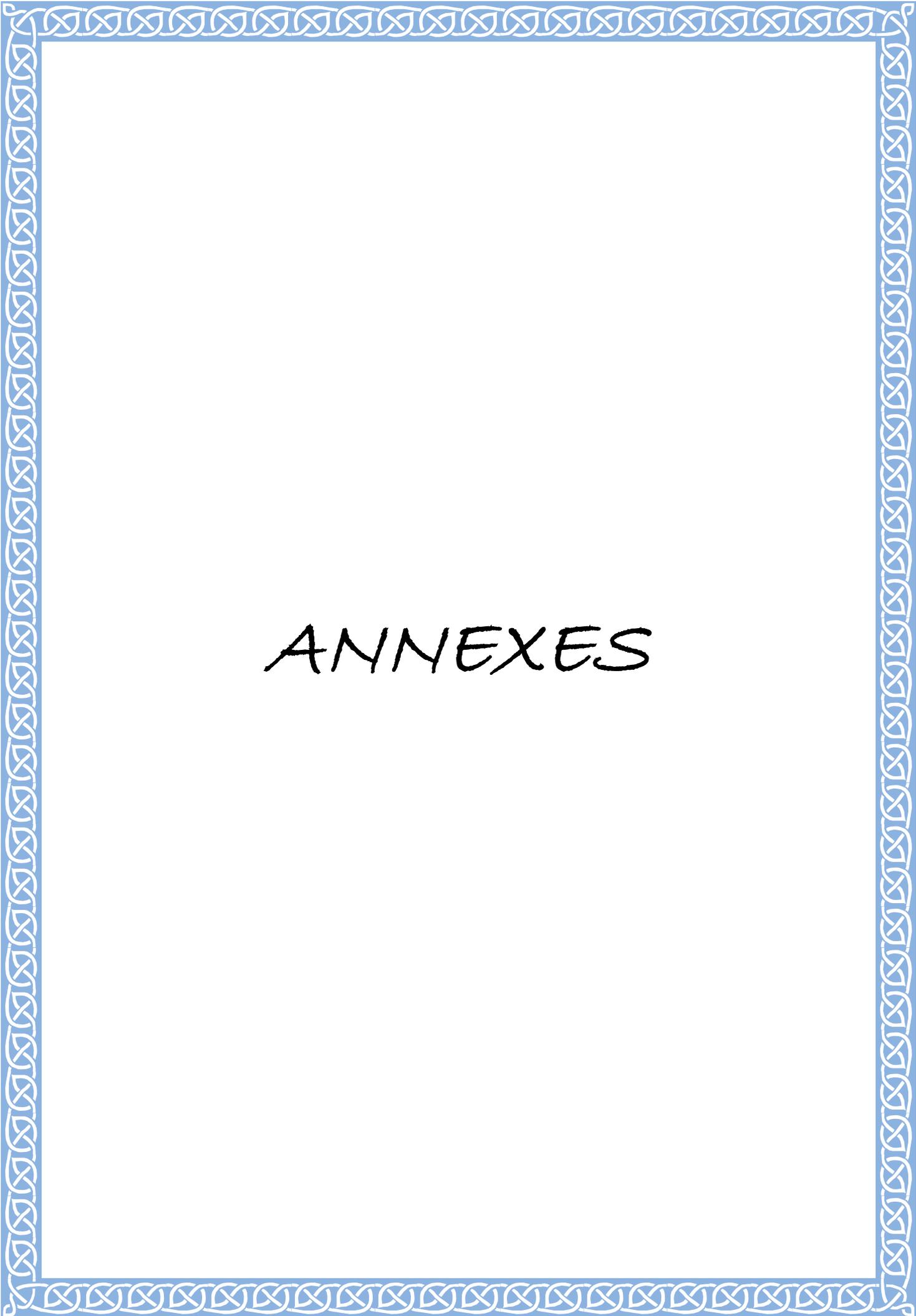
### III. Thèses et mémoires :

- BEDJGUELEL Fatsah, Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaia, université de Bejaia, 31 Janvier 2007.
- DJEMAI Sabrina, essai d'analyse des facteurs déterminant la localisation des PME cas de la wilaya de Jijel, université de Bejaia, 2010.

- ZOUAOU Nabila, Dynamique productive des PME : Logique d'agglomération ou de spécialisation. Cas de la Zone d'activité de TAHARACHT, université de Bejaia, Janvier 2010.

#### **IV. Sites et annuaire statistiques :**

- [www.Larousse.Fr/dictionnaires/français/concentration/17866](http://www.Larousse.Fr/dictionnaires/français/concentration/17866)
- <http://ses Massena. Share point.com>
- Annuaire statistique de la DPSB de la wilaya de Bejaia, 2015.



# ANNEXES

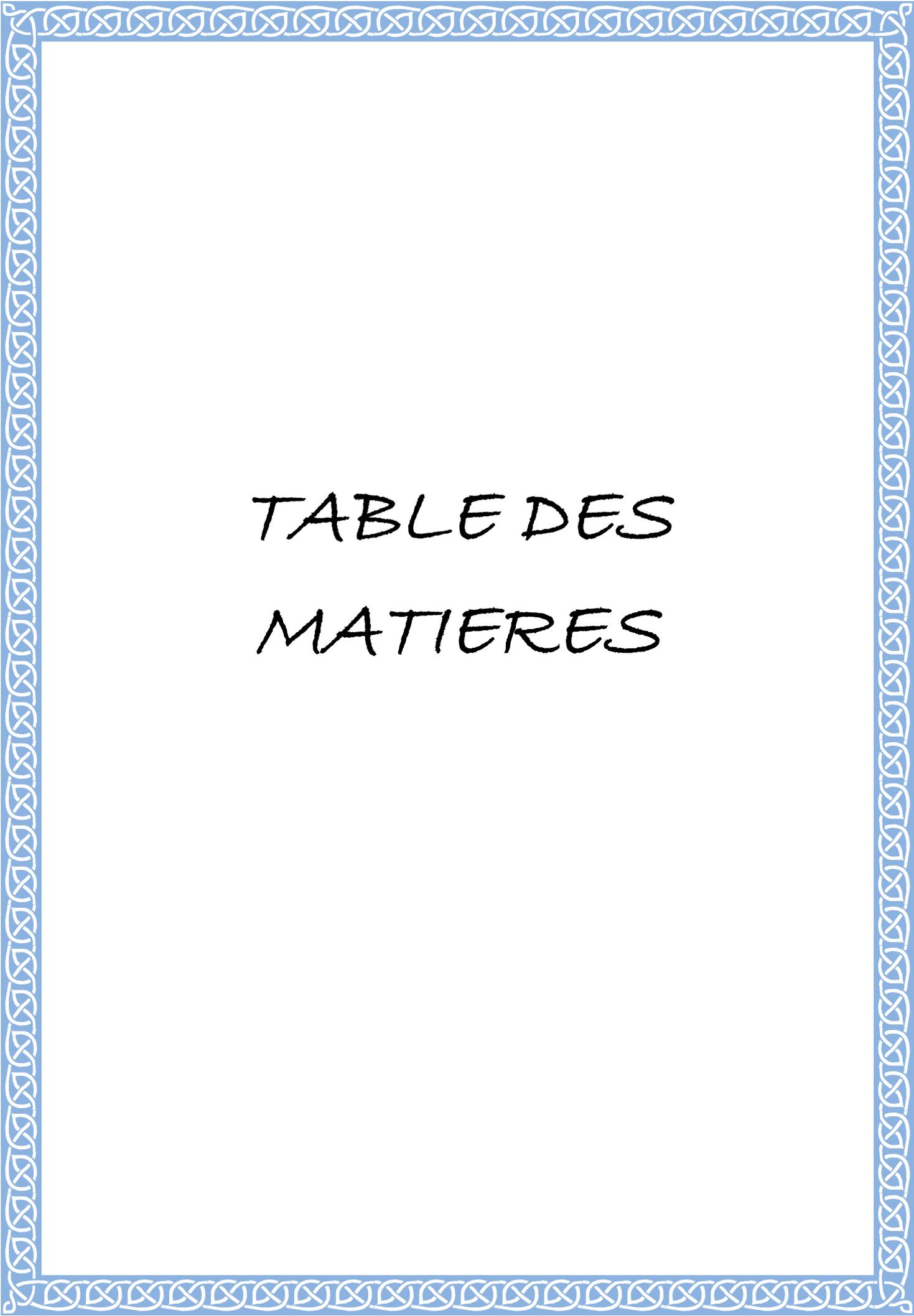


TABLE DES  
MATIERES

# *Table des matières*

*Remerciement*

*Dédicaces*

*Liste des tableaux*

*Liste des graphiques*

*Liste des abréviations*

*Sommaire*

**Introduction générale .....1**

**Chapitre 1 : Le mouvement de la concentration des entreprises.....4**

**Introduction .....4**

**Section 1 : Natures et modalités de la concentration d'entreprise.....4**

**1. Définition de la concentration des entreprises.....4**

**2. Les objectifs de la concentration des entreprises.....5**

**2.1. Les principaux déterminants de la localisation des industries.....5**

**2.2. D'autres objectifs de la concentration des entreprises .....6**

**3. Les avantages et les limites de la concentration des entreprises.....7**

**3.1. Pour les entreprises.....7**

**3.2. Pour les consommateurs.....8**

**Section2 : Aspect théorique de la concentration des entreprises.....9**

**1. Analyse de la concentration des entreprises.....10**

**1.1. Théorie de la localisation.....10**

**1.1.1. Von Thünen : la localisation agricole.....10**

**1.1.2. Alfred Weber 1909 : la localisation industrielle .....11**

**1.2. Théorie des places centrales.....12**

**1.2.1. Walter Christaller 1933 : la théorie des lieux centraux .....12**

**1.2.2. Les travaux d'Auguste LOSCH .....12**

1.3. L'approche de la nouvelle économie géographique.....	13
2. Les forces de la concentration des entreprises.....	14
2.1. Les forces centrifuges.....	14
2.1.1. Le modèle de Christaller dans la Théorie des lieux centraux.....	14
2.2. Les forces centripètes.....	15
2.2.1. Le modèle d'Hotelling.....	15
3. Les facteurs du choix de localisation des entreprises.....	16
3.1. Coûts de production.....	17
3.2. Proximité de marché et mondialisation.....	17
3.3. La localisation à la périphérie d'un centre urbain.....	18
Conclusion.....	18
<b>Chapitre 2 : Aperçu théorique sur la dynamique territoriale.....</b>	<b>19</b>
Introduction.....	19
<b>Section 1 : Les différents modèles du territoire.....</b>	<b>19</b>
1. L'émergence et définition du concept territoire.....	19
2. Les fondements conceptuels du territoire.....	20
2.1. Les externalités.....	21
2.1.1. Les externalités de consommation de réseau.....	21
2.1.2. Les externalités d'adoption.....	22
2.1.3. Les externalités de la filière.....	22
2.1.4. Les externalités spatiales.....	22
2.2. Les proximités.....	23
2.2.1. La proximité géographique.....	24
2.2.2. La proximité organisationnelle.....	24
2.2.3. La proximité institutionnelle.....	24
2.3. Les ressources et les actifs.....	25
3. Les modèles territoriaux de la localisation.....	26
3.1. Le district industriel.....	26
3.2. Le milieu innovateur .....	27
3.3. La technopole .....	27

**Section 2 : La dynamique territoriale.....28**

1. Le Système Productif Local.....	28
1.1. Origine de SPL.....	28
1.2. Définition du SPL .....	29
1.3. Les caractéristiques du SPL .....	30
2. Le phénomène d'agglomération.....	31
2.1. Définition de l'agglomération.....	32
2.2. Le phénomène d'agglomération.....	32
2.3. Les limites du phénomène d'agglomération.....	33
3. La théorie de Cluster.....	34
3.1. Définition .....	34
3.2. Les rapports des « grappes d'entreprises » pour le développement territorial.....	35

**Conclusion.....36**

**Chapitre 3 : Impact de la concentration des entreprises sur la dynamique territoriale.....37**

**Introduction.....37**

**Section 1 : La dynamique territoriale dans la wilaya de Bejaia.....37**

1. Présentation de la wilaya de Bejaia.....	37
1.1. Aperçu historique.....	37
1.2. Situation géographique et administrative.....	38
1.3. L'emploi.....	38
1.4. Statut juridique.....	39
1.5. L'évolution de l'industrielle.....	39
2. Présentation de la commune d'Akbou.....	40
2.1. Localisation .....	40
2.2. Relief, géologie, hydrographie.....	40
2.3. Démographie.....	41
2.4. Economie.....	41
3. La présentation de la zone d'activité Taharacht.....	41

**Section 02 : L'impact de la concentration des entreprises sur la dynamique territoriale.....42**

1. Présentation de l'enquête du terrain.....	42
1.1. Objectif de l'enquête.....	42
1.2. Le contenu du questionnaire.....	42
1.3. Déroulement de l'enquête.....	43
2. Analyse des résultats de l'enquête.....	44
1. Identification et caractéristiques de l'entreprise.....	46
1.1. La date de création.....	46
1.2. La forme juridique.....	47
1.3. Le secteur d'activité.....	48
1.4. La catégorie des entreprises.....	48
1.5. Le chiffre d'affaires.....	49
2. Les effets de la concentration des entreprises.....	50
2.1. L'étendue du marché de l'entreprise.....	50
2.2. Les facteurs de localisation.....	51
2.3. Subvention par l'Etat.....	51
2.4. Les relations entre les entreprises qui se localisent dans la même zone d'activité.....	52
2.5. Le niveau de concurrence.....	53
3. Facteurs d'attractivités du territoire.....	54
3.1. Les avantages de la zone d'activité.....	54
3.2. Les caractéristiques du territoire avant l'implantation.....	54
3.3. La contribution des entreprises au développement de la zone Taharacht.....	55
3.4. Attractive du marché .....	55
3.5. L'amélioration et la motivation de l'entreprise.....	56
3.6. L'utilisation du TIC (Technologie d'Information et de Communication).....	57
3.7. Les externalités positives.....	57
3.8. Le niveau de vie.....	58
Conclusion.....	59

**Conclusion Générale.....60**

*Bibliographie*

*Annexes*

*Table des matières*

## ***Résumé***

*La concentration spatiale des entreprises joue un rôle important dans le processus de développement économique et social d'un pays, leur regroupement assure un développement des régions et une satisfaction de ses habitants.*

*Le lien entre le regroupement des activités et la dynamique territoriale conduits à explorer sur l'impact de la concentration spatiale des entreprises sur la dynamique territorial, dans la zone d'activité TAHARACHT AKBOU, vu que cette zone possède des caractéristiques intéressante pour étudier ce thème.*

*La démarche méthodologique suivi est une démarche hypothético-déductive, une recherche bibliographique s'articule autour des concepts clés liés à notre sujet, et un recueillement des données auprès des organismes : la DPSB, CNAS... et à travers une enquête sur le terrain à travers un questionnaire, qui s'est réalisé sur un échantillon composé de 25 entreprises localisées dans la zone d'activité de TAHARACHT.*

*Nous avons relevé la présence des entreprises dans divers secteurs d'activité, particulièrement dans le secteur agro-alimentaire dans la plupart sont des SARL, d'une taille petite et moyenne entreprise. La première hypothèse est infirmé montre que le regroupement des entreprises dans la zone d'activité TAHARACHT, ne leur accorde pas des externalités positives, alors que la deuxième est confirmé, résume que leurs concentration dans cette zone est favorable pour la dynamique territoriale de la région.*

*Mots Clé : Concentration spatiale des entreprises, Dynamique territoriale, Zone d'activité Taharacht.*